

The background of the cover is a photograph of a natural landscape. In the foreground, four hikers are seen from behind, walking along a dirt path that leads into a dense forest of green trees. The path is flanked by large, grey, layered rock formations that rise steeply in the background. The sky is overcast and grey. The bottom of the image is partially covered by a dark blue, wavy graphic element that serves as a background for the title text.

FÉDÉRATION EUROPARC RAPPORT ANNUEL 2025

Index

Le mot du Président	1
Renforcement et développement de notre réseau afin de faire de notre vision une réalité	4
Augmentation des capacités humaines et financières du réseau	5
Renforcement des capacités de notre organisation et de ses membres	8
Promouvoir une plus grande inclusion et équité au sein et sous l'impulsion de notre réseau	10
Renforcement du statut des aires protégées pour une nature plus forte et plus durable	11
Promotion de la valeur et des avantages des aires protégées en réponse aux défis environnementaux et sociétaux	12
Développement et enrichissement des partenariats intersectoriels	14
Amélioration du statut de la nature sur terre et en mer et du lien entre les populations et la nature	16
Amélioration de la gouvernance, de la planification et de l'efficacité de la gestion des aires protégées	17
Implication de la jeunesse dans le travail des aires protégées	20
Encourager tout le monde à s'occuper des parcs	22
Promotion des outils et des approches de développement durable pour les populations et la nature	23
Renforcement du rôle des aires protégées en matière de santé et de bien-être	24
Amélioration de la gestion des visiteurs et du tourisme durable	26
Rôle des aires protégées en matière d'atténuation du changement climatique et d'adaptation aux nouvelles conditions	28
Renforcement du rôle des aires protégées dans la transition vers une économie verte	30
Notre réseau européen	31
Section Îles Atlantiques d'EUROPARC	32
Section d'Europe centrale et orientale d'EUROPARC	33
Section francophone d'EUROPARC	34
Section italienne d'EUROPARC/Federparchi	36
Section Bénélux d'EUROPARC	38
Section Nord-Baltique d'EUROPARC	39
Section espagnole d'EUROPARC	40
Section Naturlandschaften e. V. (section allemande d'EUROPARC)	42
Nous contacter	44



Le mot du Président

Leadership et gestion dans un monde en pleine évolution

L'année 2025 restera comme une année de transition pour la Fédération EUROPARC, placée à la fois sous le signe de la continuité et du changement de leadership. L'un des points essentiels a été l'arrivée d'Alberto Arroyo Schnell, qui est devenu notre nouveau directeur en septembre. Je profite de l'occasion qui m'est donnée de féliciter Alberto et de lui souhaiter beaucoup de réussite à la tête d'EUROPARC pour les années à venir. Je me réjouis sincèrement de notre collaboration dans les années qui viennent. Je tiens également à remercier notre ancienne directrice, Carol Ritchie, de son immense contribution et de son dévouement indéfectible vis-à-vis de la Fédération.

Il est impossible de dresser ici la liste exhaustive des événements et activités organisés par EUROPARC en 2025. Je me limiterai donc à mettre en avant ceux qui, de mon point de vue, revêtent la plus grande importance.

Le dynamisme de notre réseau s'est manifesté de la plus belle des manières lors de notre conférence à Birštonas, en Lituanie. Avec plus de 350 participants qui ont pu assister à une multitude de présentations livrées par des experts, cet événement a confirmé qu'EUROPARC demeure un pilier essentiel de la conservation de la nature en Europe. Notre rayonnement s'étend également à l'échelle mondiale. La signature du protocole d'accord avec RedParques (Amérique du Sud) montre que le modèle EUROPARC constitue une véritable source d'inspiration pour d'autres régions à travers le monde. Je tiens à remercier du fond du cœur nos hôtes lituaniens, à savoir le Service national lituanien des aires protégées sous l'égide du ministère de l'Environnement, pour l'excellence avec laquelle ils ont organisé cet événement.

Mais même si cette conférence s'impose comme un événement marquant, elle ne doit pas occulter tout le reste. Ce rapport annuel présente les points culminants de diverses activités et met en avant leur qualité, ainsi que leur contribution au succès continu d'EUROPARC.

Même si nous ne cessons de gérer des initiatives de grande envergure, parmi lesquelles LIFE PAME-Europe, NaturaConnect et l'Académie européenne de la nature, la véritable force de la Fédération réside indéniablement dans ses membres. Je tiens à exprimer toute ma reconnaissance aux membres du Conseil des jeunes pour les efforts qu'ils ont déployés inlassablement, ainsi qu'à toutes les sections d'EUROPARC pour le travail crucial réalisé sur le terrain tout au long de l'année. Véritable moteur de nos avancées, le travail effectué dans ces domaines constitue surtout le centre névralgique de notre réseau, avec en ligne de mire les générations futures.



Michael Hošek, Président d'EUROPARC.

Je tiens à accorder une mention particulière à la Rencontre du réseau TransParcNet qui s'est tenue en Pologne en juin et à laquelle j'ai eu la chance de participer. Dans le monde d'aujourd'hui, rien de tel que de rassembler plus de 60 personnes engagées dans la coopération transfrontalière pour jeter un coup de projecteur sur ce type d'action !

Ce qui m'amène à ma conclusion, inspirée par les récents événements mondiaux. La coopération internationale et l'ouverture commencent à être perçues comme des signes de faiblesse par les principaux acteurs. Malheureusement, en effet, l'heure est actuellement aux stratégies autocentrées, à la compétitivité et à la poursuite de ses objectifs en s'imposant par la force. J'espère cependant qu'il ne s'agit là que d'un retour de l'histoire et que nous pourrions rapidement revenir à ce qui nous a permis d'en arriver là aujourd'hui, ce qui n'est pas rien ! Ensemble au sein d'EUROPARC, nous incarnons et défendons les valeurs que sont l'honnêteté, la coopération, la transparence et la recherche d'un terrain d'entente ou de solutions, plutôt que de souffler sur les braises.

En tant que Conseil et Direction d'EUROPARC, nous ne sous-estimons en aucun cas le contexte difficile actuel, mais nous nous tenons prêts à évoluer et à nous adapter en conséquence. Je demeure convaincu que notre transparence et notre intégrité morale seront toujours plus bénéfiques que l'isolement ou le fait de s'imposer par la force. Telles sont les valeurs qu'EUROPARC entend bien continuer de défendre. Fidèles à ces principes, nous contribuons à rendre notre monde plus stable.

Michael Hošek
Président
Fédération EUROPARC

Ce rapport annuel s'inscrit dans la continuité de la stratégie d'EUROPARC, portée par l'aspiration collective des membres d'EUROPARC à une **nature durable, appréciée de tous**. La stratégie façonne et guide les efforts que nous déployons dans le but d'améliorer et de défendre les politiques et pratiques des aires protégées. Le but est de faire en sorte de protéger et d'améliorer notre héritage naturel et culturel pour les générations actuelles et futures. Dans le cadre de cet effort collectif, certaines activités sont déléguées aux différents organes de la Fédération : le Conseil, la Direction, les sections, les commissions et les groupes de travail. En outre, elles sont soutenues par la participation et le travail des membres eux-mêmes dans l'ensemble des aires protégées d'Europe.

COOPÉRATION : nous apprenons et travaillons ensemble dans toute l'Europe pour **innover** en matière de gestion des aires protégées, grâce à l'engagement, la communication et la formation.

JOIE : nous élaborons des expériences amusantes et utiles en matière de mise en réseau afin d'**inciter** nos membres, d'autres organisations et la société dans son ensemble à apprécier les aires protégées à leur juste valeur.

INCLUSION : nous sommes à l'écoute et nous nous engageons dans tous les aspects de nos activités afin d'**informer** nos membres, nos partenaires et nos collègues dans tous les secteurs.

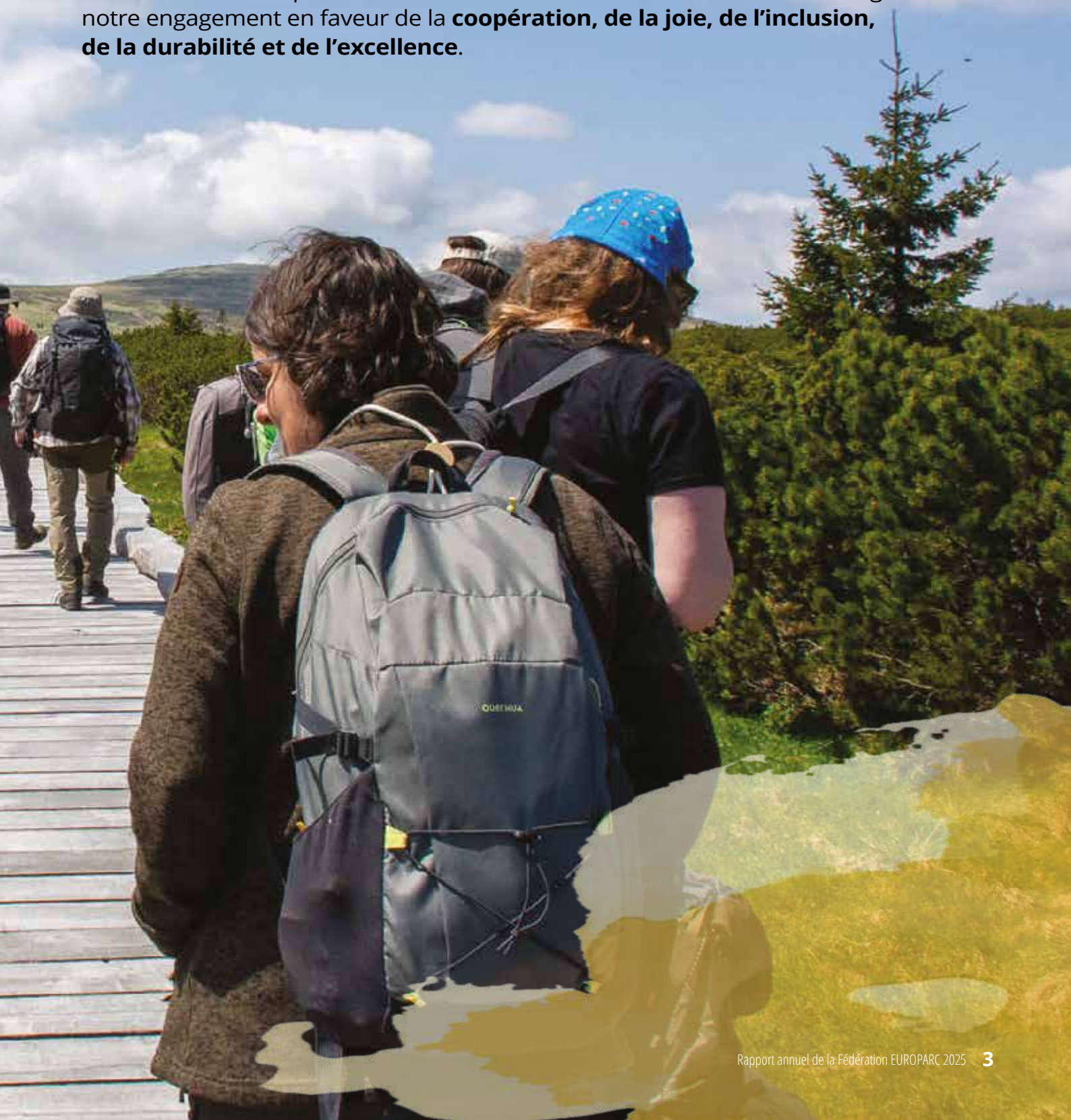
DURABILITÉ : nous évaluons l'incidence du travail de notre organisation sur l'héritage naturel et culturel afin d'**influencer** la reconnaissance et l'intégration des valeurs et avantages des aires protégées dans les politiques.

EXCELLENCE : nous nous efforçons constamment de nous améliorer. Nous **investissons** dans notre personnel, dans les compétences et capacités de nos membres et dans nos contributions aux projets et programmes, afin de dégager une valeur ajoutée dans tous les domaines de nos activités.

Zone transfrontalière TransParcNet Karkonosze
(Pologne-Tchéquie).
© Mauro Casalboni

À travers l'ensemble du réseau, nous favorisons la collaboration afin de donner naissance à des connaissances et à une expertise collectives en matière de politiques et de pratiques des aires protégées. Grâce à cette coopération et à notre volonté constante d'évoluer, nous stimulons l'innovation et l'apprentissage mutuel. Notre vision d'une **nature durable, appréciée de tous** demeure une ambition partagée, soutenue et défendue par nos membres.

Nos actions s'appuient sur des valeurs et principes visant à avoir une incidence positive au sein du réseau EUROPARC et au-delà. Nos valeurs et nos principes définissent et guident non seulement ce que nous faisons, mais également la manière dont nous procédons. Nos activités et réalisations en 2025 témoignent de notre engagement en faveur de la **coopération, de la joie, de l'inclusion, de la durabilité et de l'excellence.**



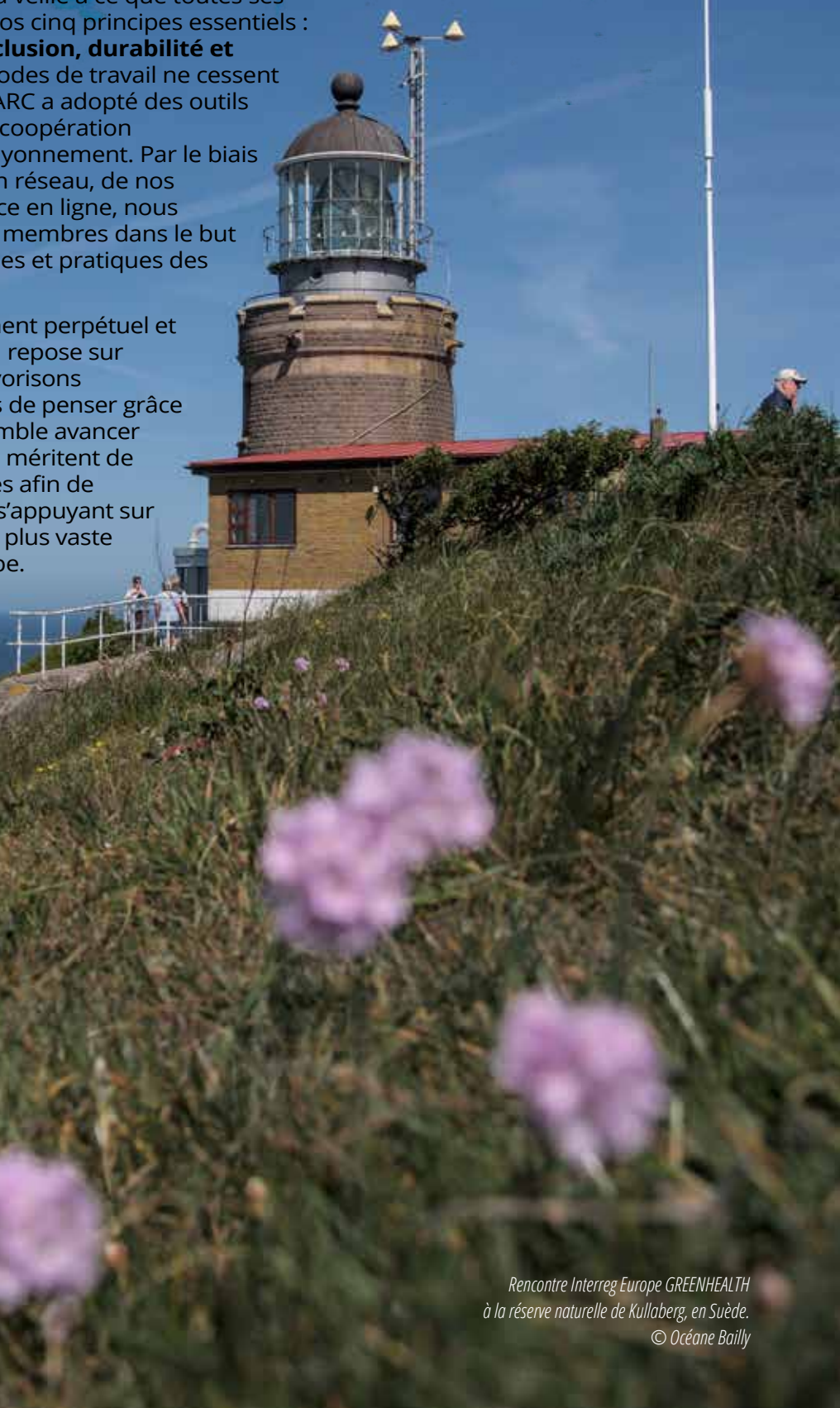


Renforcement et développement de notre réseau afin de faire de notre vision une réalité

Nos activités reposent sur une organisation prospère et résiliente, constituée de membres actifs et motivés. Tout au long de l'année 2025, la Fédération EUROPARC a veillé à ce que toutes ses activités s'articulent autour de nos cinq principes essentiels :

coopération, appréciation, inclusion, durabilité et excellence. Alors que ses méthodes de travail ne cessent d'évoluer, la Fédération EUROPARC a adopté des outils numériques afin de favoriser la coopération internationale et d'élargir son rayonnement. Par le biais de nos plates-formes de mise en réseau, de nos événements et de notre présence en ligne, nous continuons à travailler avec nos membres dans le but de façonner l'avenir des politiques et pratiques des aires protégées.

En encourageant le développement perpétuel et l'établissement d'une culture qui repose sur l'apprentissage mutuel, nous favorisons l'émergence de nouvelles façons de penser grâce auxquelles nous pourrions ensemble avancer vers l'avenir. Les aires protégées méritent de disposer des moyens nécessaires afin de façonner leur propre avenir, en s'appuyant sur la clairvoyance et le potentiel du plus vaste réseau d'aires protégées d'Europe.



Augmentation des capacités humaines et financières du réseau

Nos membres et la direction

En 2025, nous avons accueilli 19 nouveaux membres qui viennent contribuer à la concrétisation de notre vision. Pour célébrer et renforcer encore l'engagement de notre réseau qui compte 409 membres, nous avons poursuivi la campagne « Members Spotlight », qui permet de faire connaître à l'ensemble du réseau les derniers projets et ambitions de nos membres. Lors de notre Assemblée générale, nous avons rendu hommage avec fierté aux membres qui fêtaient leurs 10, 20, 30 et 40 ans d'engagement avant de leur remettre des certificats électroniques personnalisés en reconnaissance de leur dévouement. Par ailleurs, une consultation des membres a été organisée tout au long de l'année. Vous trouverez davantage d'informations sur ce processus particulier sur la droite.

Alors que nous faisons nos adieux à 18 membres, nous avons mis en place avec succès le système CRM ODOO, renforçant ainsi la gestion de nos adhésions et permettant des actions de communication et de promotion plus ciblées à travers l'ensemble du réseau EUROPARC.

L'équipe de direction a connu des changements importants. Elle a ainsi continué de s'agrandir et de se développer, s'étoffant d'une multitude de nouvelles compétences. Nous avons accueilli une chargée des finances, un poste dont nous avons besoin depuis bien longtemps et qui a déjà eu une incidence notable sur nos activités, ainsi qu'une chargée de la communication, en mission temporaire, dont la contribution à notre travail a été inestimable. Ces nouvelles recrues contribuent à nos efforts continus de rationalisation des processus et veillent à ce que le fonctionnement de la Fédération soit aussi efficace que possible. Mettez-vous en relation avec nous ! Vous trouverez à la fin du rapport une vue d'ensemble de l'équipe et les coordonnées des interlocuteurs à contacter.

Nouveau directeur

Après avoir occupé pendant près de 17 ans le poste de directrice générale de la Fédération EUROPARC, Carol Ritchie a quitté la direction générale. À l'issue d'un appel à candidatures, Alberto Arroyo Schnell a pris ses fonctions de directeur de la Fédération EUROPARC en septembre[2025]. Fort de ses nombreuses années d'expérience auprès du WWF et de l'UICN, Alberto sait faire le trait d'union entre les « bottes boueuses » du terrain et les décideurs à Bruxelles et au-delà. Ses premiers jours au sein de la Fédération ont coïncidé avec la tenue de l'Assemblée générale et de la conférence d'EUROPARC. Ces deux événements ont donc été l'occasion pour lui de faire connaissance avec les membres d'EUROPARC.

Pour en savoir plus sur l'évaluation de la stratégie à mi-parcours, veuillez consulter la zone des membres ici.

Consultation des membres

L'année 2025 se situe à mi-parcours dans notre calendrier décennal de mise en œuvre de la stratégie EUROPARC qui court jusqu'à 2030. À cette occasion, la Fédération a mené une consultation auprès de ses membres afin d'évaluer les progrès accomplis dans la réalisation de ses objectifs et de recueillir leurs commentaires à propos des priorités futures. Au moyen d'un questionnaire en ligne (40 réponses), d'un exercice pratique animé lors de l'Assemblée générale (78 réponses) et d'une mini-enquête réalisée lors de la conférence (20 réponses), les membres ont ainsi évalué les résultats déjà obtenus et les besoins émergents.

Dans l'ensemble, les retours d'expérience témoignent d'un niveau élevé de satisfaction concernant la mise en réseau, le partage des connaissances, la mobilisation des jeunes et les programmes clés ; 93 % des personnes interrogées se disent prêtes à recommander l'adhésion. Les membres saluent la défense des intérêts menée au niveau européen, même s'ils demandent une communication plus claire quant aux effets au niveau politique. Les actions en faveur du climat, le tourisme durable et l'efficacité de la gestion constituent des priorités essentielles, tandis que le financement et un renforcement de la défense des intérêts au niveau de l'UE ont été identifiés comme les principaux besoins pour l'avenir. Les résultats indiquent que les membres souhaitent qu'EUROPARC continue de constituer un fervent défenseur, un pôle d'assistance pratique et une plateforme de confiance pour la coopération et l'innovation.

Alberto Arroyo Schnell à l'Assemblée générale à Birštonas, Lituanie. © Vaidas Garla



Assemblée générale

Les membres d'EUROPARC participent activement à notre travail, à nos prises de décision lors de l'Assemblée générale, où ils vont de l'avant et façonnent ensemble notre avenir. En 2025, l'Assemblée générale s'est tenue avant l'inauguration officielle de la conférence EUROPARC. Les membres ont ainsi pu obtenir des informations directement auprès des dirigeants du Conseil, de la direction générale, du groupe de travail et de la Commission, des représentants de sections, ainsi que du Conseil des jeunes d'EUROPARC. Par ailleurs, les membres ont rencontré le nouveau directeur et ont été informés des conclusions de la consultation des membres.

Le rapport de l'Assemblée générale se trouve dans la zone des membres du site Web d'EUROPARC.

Pour en savoir plus sur l'Assemblée générale, veuillez consulter la zone des membres ici.

Séminaire de Siggen - Réunion du Conseil

L'édition 2025 du séminaire annuel de Siggen a accueilli une réunion du projet LIFE PAME-Europe, ainsi que la cérémonie d'intronisation du nouveau Conseil d'EUROPARC.

Depuis leur élection en octobre 2024, les membres du Conseil ne s'étaient rencontrés qu'en ligne. Les deux journées du séminaire de Siggen ont ainsi permis de contribuer à leur intégration. L'équipe de direction d'EUROPARC a présenté aux membres du Conseil le fonctionnement opérationnel et juridique de la Fédération. Par ailleurs, la réunion a marqué le coup d'envoi du processus de recherche d'un nouveau directeur pour la Fédération. En effet, il revient au Conseil de le nommer.

Les membres du Conseil à Siggen, en Allemagne. © EUROPARC



Projets

Pour mettre en œuvre la stratégie EUROPARC d'ici 2030, il est essentiel de gérer des projets européens et d'y participer. Par le biais de projets et avec la contribution de nos membres, de nos sections et de nos partenaires, nous cherchons à innover, à investir, à influencer et à partager les actions qui ont une incidence durable sur nos aires protégées et sur les personnes qui y vivent et y travaillent.

En 2025, nous avons soumis plusieurs propositions de projets et préparé le terrain pour que de nouveaux projets puissent voir le jour en 2026. Parmi ces initiatives, citons le dépôt de notre candidature pour obtenir une subvention du programme LIFE 2026, qui soutient le fonctionnement quotidien de la structure de direction, le projet Erasmus+ Connect, axé sur le tourisme actif et les sports de plein air dans les aires protégées, ainsi que le projet SoilsParks, qui vise à sensibiliser les jeunes à la conservation des sols dans les aires protégées, dans le cadre d'un projet Horizon plus vaste.

Nous avons également renforcé notre coopération avec l'Université de Warwick dans le but d'élaborer des supports pédagogiques destinés à évaluer les impacts sociaux de nos aires protégées.

Pour en savoir plus sur nos projets en cours ici.

Pour en savoir plus sur le Conseil d'EUROPARC et le président ici.

Rapport financier

Cette page présente un aperçu des recettes et des dépenses de la Fédération.

AKTIVA		2025	2024
Crédits	Total crédits fixe	7 155,47	8 060,87
	Total des actifs	517 005,04	790 499,02
Total des actifs		524 160,51	798 559,89
PASSIVA			
Profit Reserve		262 781,46	237 003,92
Débits	Provisions	62 447,06	59 905,69
	Dettes à court terme	198 931,99	501 650,28
Total des ressources et des débits		524 160,51	798 559,89

REVENUS ET DÉPENSES		2025	2024
Revenus			
Cotisations des membres		377 714,50	377 178,00
Financements	Financements de la CE	419 718,40	318 651,80
	Financements pour projects	273 005,96	439 423,09
Autres revenus		187 461,39	158 571,81
Total des revenus		1 257 900,25	1 293 824,70
Dépenses Simplifi ée			
Total des couts du personnel		846 546,66	847 596,03
Total des couts de bureau		19 654,88	24 309,06
Total déplacements et subsistance		66 555,83	92 043,51
Total autres couts		105 489,02	130 401,44
Total dépenses générales		105 198,51	119 857,82
Total Assistance exterieure et rétributions professionnelles		88 677,81	82 682,48
Couts total		1 232 122,71	1 296 890,34
Résultat		25 777,54	-3 065,64

Renforcement des capacités de notre organisation et de ses membres

Conférence EUROPARC

EUROPARC œuvre avant tout à rapprocher la nature et les populations. Notre conférence, qui se tient tous les deux ans, incarne parfaitement cette philosophie.

En 2025, le réseau EUROPARC s'est rendu à Birštonas, en Lituanie. Cette petite ville, située sur les rives de la Memel, a servi d'écrin à ce rassemblement véritablement unique.

Cet événement a réuni 406 professionnels de la nature qui ont ainsi pu aborder les questions de la restauration de la nature et de la mise en œuvre de la Loi européenne sur la restauration de la nature. Le thème « Nature for People, People for Nature » (La nature au service des hommes, les hommes au service de la nature) a été l'occasion d'aborder la restauration de la nature sous trois angles étroitement liés :

- 🕒 Social : Comment rétablir les liens entre l'homme et la nature ?
- 🕒 Pratique : Que faut-il faire pour restaurer la nature ?
- 🕒 Financier : Comment pouvons-nous financer ces activités ?

Main dans la main avec nos hôtes lituaniens, à savoir le Service national lituanien des aires protégées sous l'égide du ministère de l'Environnement, la Fédération EUROPARC a mis au point un programme riche en interactions et en découvertes naturelles et culturelles, offrant aux membres de nombreuses occasions de présenter leur travail.

Des conférences et des études de cas provenant de toute l'Europe ont mis en exergue ce qui se passe déjà sur le terrain, et la manière dont les aires protégées peuvent soutenir et faire progresser la restauration de la nature. À travers des ateliers, l'EUROPARC Market Place, la session « Inspiration et innovation » et un jeu de rôle interactif, les participants ont été encouragés à contribuer activement au programme et aux discussions.

Pour en savoir plus sur la conférence EUROPARC ici.

*Les participants à la conférence EUROPARC.
© Vaidas Garla*

Thèmes principaux et points à retenir

1. Les populations et la nature : une véritable interdépendance.

Le bien-être humain dépend d'un environnement sain. La restauration de la nature doit intégrer les dimensions écologiques, sociales et culturelles, en mettant l'accent sur l'éducation, le lien affectif et l'engagement communautaire.

2. De la théorie à la pratique.

Pour être efficace, la restauration nécessite une collaboration intersectorielle entre les communautés, les entreprises, les scientifiques et les jeunes. La restauration de l'environnement doit s'imposer comme un effort social commun.

3. L'expérience et les récits comme vecteurs de lien.

Pour éviter que la nature ne continue de se dégrader dans l'indifférence générale, il est indispensable de se reconnecter avec elle par le biais de l'art, des récits et de l'expérience directe.

4. Innovation et technologie au service de la nature.

De nouvelles approches, comme des crédits écologiques, des données satellitaires, de l'IA ou encore des « gardiens de la nature », montrent que la conservation de la nature entre à présent dans une phase soutenue par la technologie.

5. Inclusion et accessibilité pour tous.

La nature doit être ouverte et accessible à tous afin que chacun se sente solidaire et co-responsable de son avenir.





Visite de terrain lors de la conférence EUROPARC. © Vaidas Garla



Webinaires

Les webinaires EUROPARC constituent un élément incontournable de l'offre de mise en réseau et de renforcement des capacités de la Fédération. En 2025, ils ont une nouvelle fois bénéficié de taux de satisfaction et de fréquentation élevés, ce qui en a fait l'une de nos plateformes les plus populaires pour le partage d'expériences.

En plus des 2 000 personnes inscrites à nos huit webinaires, beaucoup ont ensuite visionné les enregistrements en replay. Par le biais d'études de cas et d'interventions d'experts, ces webinaires permettent de mieux comprendre les bonnes pratiques de nos membres et de nos partenaires dans tous les domaines de nos activités, ainsi que le contexte politique propre aux aires protégées.

Pour en savoir plus sur les webinaires de 2025 ici.



Protected Areas In-Sight

La revue « EUROPARC Protected Areas In-Sight » est un autre outil phare qui permet de mettre en exergue l'excellent travail des membres d'EUROPARC.

Reprenant le thème de la conférence EUROPARC, notre revue annuelle s'est penchée sur la restauration de la nature et le rôle des aires protégées afin de répondre aux questions suivantes :

- 🕒 Comment mettre en œuvre des mesures de restauration ?
- 🕒 Comment pouvons-nous obtenir des ressources financières suffisantes pour nos activités de restauration ?
- 🕒 Comment pouvons-nous bénéficier d'un vaste soutien de la part de la société ?

La direction générale d'EUROPARC a recueilli des témoignages et des retours d'expérience auprès de ses membres et des partenaires de la Fédération à travers toute l'Europe. Dans un premier temps, notre revue conduit ses lecteurs en Irlande, où une nouvelle approche de la restauration a donné lieu à la création d'un programme de rémunération à destination des agriculteurs. Elle se poursuit en Lituanie, où les journées de bénévolat placent les citoyens au cœur même de la restauration de la nature.

Elle contient également des informations exclusives provenant de la Direction générale de l'environnement, rassemblées dans un article rédigé par Andrea Vettori, responsable d'unité. Elle fait également le point sur l'état actuel de nos projets, Horizon Europe NaturaConnect, Interreg Euro-MED MPA4Change et LIFE PAME-Europe, mettant en avant les capacités et les données nécessaires pour soutenir les activités de restauration de la nature, ainsi que des exemples de mise en œuvre réussie de la Loi européenne sur la restauration de la nature.

Découvrez Protected Areas In-Sight ici.

Commissions

Les commissions EUROPARC sont mises en place par le Conseil EUROPARC sous la forme de groupes dirigés par les membres. Ces groupes ont pour vocation de faire avancer les travaux dans des domaines spécifiques liés à notre stratégie. Les groupes de travail d'EUROPARC sont eux aussi dirigés par les membres, mais visent à répondre à des besoins spécifiques et contribuent souvent aux programmes d'EUROPARC. Le rapport annuel reprend au fil de ses pages les travaux réalisés par ces deux groupes.

Alors que nous entamons le processus de renouvellement de nos groupes participatifs pour 2026, les commissions et groupes de travail d'EUROPARC ont poursuivi leurs travaux, contribuant ainsi à faire avancer divers domaines prioritaires de la Fédération et à éclairer et inspirer les politiques et les pratiques en matière de gestion des aires protégées.

Les commissions et groupes de travail suivants ont été actifs en 2025 :

- ⊙ Commission Fedenatur/périurbaine
- ⊙ Commission « Healthy Parks, Healthy People »
- ⊙ Groupe de travail Tourisme durable
- ⊙ Groupe de travail Coopération transfrontalière
- ⊙ Groupe de travail Parcs naturels, régionaux et paysagers d'Europe

Pour en savoir plus sur ces groupes ici.

Promouvoir une plus grande inclusion et équité au sein de notre réseau et au travers de ses activités

La Fédération EUROPARC se veut un réseau inclusif. En tant que tel, notre travail en matière d'inclusion et d'équité n'est pas isolé du reste de nos processus : au contraire, il se retrouve dans l'ensemble de nos domaines d'activité. En 2025, nous étions fiers de promouvoir les travaux réalisés par l'ensemble de nos membres en la matière. Parmi ceux-ci :

Un rapport consacré aux méthodes permettant de rendre le tourisme plus inclusif dans les aires protégées, rédigé par Emmanuelle Déon, lauréate d'une bourse Alfred Toepfer du patrimoine naturel.

Pour en savoir plus sur le travail d'Emmanuelle ici.

Un rapport consacré aux manières dont les aires protégées européennes s'engagent auprès des communautés de réfugiés et de demandeurs d'asile, rédigé par Hayden Bridgeman, lauréate d'une bourse Alfred Toepfer du patrimoine naturel.

Pour en savoir plus sur le travail de Hayden ici.

Un article mettant en exergue deux études de cas émanant de membres d'EUROPARC en Italie, qui s'appuient sur leur engagement vis-à-vis de la Charte européenne du tourisme durable pour promouvoir l'accessibilité et la durabilité.

Pour en savoir plus sur les études de cas ici.



Par ailleurs, la session « Innovation et inspiration » intitulée « Natura for All: Paths to Health and Connection » (Natura pour tous : santé et reconnexion), présentée lors de la conférence EUROPARC, a été consacrée à l'accessibilité et à l'inclusion dans les aires protégées. Quatre intervenants venus de toute l'Europe se sont succédés sur scène. Ils ont dressé un état des lieux de la situation sur le terrain et des améliorations à envisager afin de rendre les parcs européens accessibles à tous et appréciés de tous.

Daniel Åberg, directeur de la réserve naturelle de Kullaberg, intervient lors de la session « Innovation et inspiration » de la conférence EUROPARC.
© Vaidas Garla



Renforcement du statut des aires protégées pour une nature plus forte et plus durable

*Rencontre du réseau TransParcNet dans
l'aire transfrontalière des Karkonosze
(Pologne-République tchèque).
© Nella Sergejeva*

La Fédération EUROPARC tient à sensibiliser au rôle crucial des aires protégées dans la résolution des problèmes urgents auxquels sont confrontées les populations et la nature. Grâce à nos efforts de sensibilisation, nous veillons à ce que les parcs et aires protégées obtiennent la reconnaissance et le soutien qu'ils méritent. En priorité, nous tenons à renforcer le développement et la mise en œuvre des politiques et stratégies européennes et mondiales pertinentes en affirmant les rôles clés et fonctions des aires protégées et des sites Natura 2000 dans les États membres de l'UE et à travers l'ensemble de l'Europe.

En facilitant la collaboration transfrontalière et intersectorielle au sein de notre réseau, nous mettons en évidence les interconnexions qui existent entre certaines problématiques telles que le changement climatique, la biodiversité, la santé et l'agriculture durable. Grâce à cette approche collaborative, l'importance des aires protégées est pleinement reconnue par les décideurs politiques et trouve place dans des stratégies plus générales en faveur du bien-être environnemental et sociétal.



Promotion de la valeur et des avantages des aires protégées en réponse aux défis environnementaux et sociétaux

Stratégie politique

La Fédération EUROPARC défend les aires protégées. Pour faire entendre leurs voix, nous représentons les intérêts des aires protégées dans différents forums en Europe. Nous faisons le trait d'union entre la politique et la pratique en relayant les points de vue des professionnels des aires protégées autour des tables politiques européennes.

Notre objectif est d'aider les décideurs politiques à prendre des décisions éclairées sur les problématiques qui concernent les aires protégées. Nous mettons également en exergue la manière dont les aires protégées contribuent à la mise en œuvre des politiques. Nous avons enrichi les contenus relatifs à nos politiques sur notre site Web par des mises à jour, des articles thématiques et des actualités spécifiques. Le groupe consultatif sur les politiques d'EUROPARC, à propos duquel vous trouverez davantage d'informations ci-dessous, a continué de soutenir activement ces travaux en leur apportant son expertise.

Cette année encore, nous avons participé activement à plusieurs groupes d'experts de la Commission européenne, ce qui nous a permis de renforcer la coopération entre nos deux institutions (en particulier avec la Direction générale de l'environnement). Citons notamment la plateforme de l'UE sur la biodiversité et ses sous-groupes, comme le groupe d'experts qui planche sur les directives « Oiseaux » et « Habitats » (NADEG), le groupe d'expert sur le milieu marin (MEG), le nouveau groupe dédié à la Loi sur la restauration de la nature et la plateforme de l'UE qui traite de la coexistence avec les grands carnivores.

Dans ces forums, nous avons eu l'occasion de faire entendre la voix des aires protégées, en particulier sur les thèmes suivants :

- ☉ Mise en œuvre de la stratégie de l'UE en matière de biodiversité et de ses objectifs en ce qui concerne les aires protégées, y compris la désignation et l'efficacité de la gestion des aires protégées
- ☉ Loi sur la restauration de la nature et rôle des aires protégées (notamment Natura 2000) dans sa mise en œuvre
- ☉ Mise en œuvre des directives « Nature », en particulier la gestion du réseau Natura 2000
- ☉ Coexistence avec les grands carnivores dans les aires protégées.

Pour en savoir plus sur notre travail politique ici.

Groupe consultatif sur les politiques

Le groupe consultatif sur les politiques (PAG) d'EUROPARC se compose d'experts en politiques parmi les membres d'EUROPARC. Le PAG renforce les capacités de la Direction en matière d'élaboration des politiques et des positions d'EUROPARC en fournissant des conseils, des analyses et une expertise dans différents domaines politiques, et en faisant le trait d'union avec les pratiques de gestion des aires protégées. En 2025, le PAG a été consulté, notamment sur les documents d'orientation de la Commission européenne concernant Natura 2000 et le changement climatique, ainsi que sur les liens entre les sites Natura 2000 et le tourisme. Il a également été appelé à donner son avis sur la feuille de route du programme de crédits écologiques et sur le cadre financier pluriannuel de l'UE pour la période 2028-2034. Ces contributions ont permis de préciser la position d'EUROPARC sur ces sujets. En outre, le PAG a été invité à donner son avis sur les notes d'orientation rédigées dans le cadre du projet MPA4Change.

Pour en savoir plus sur le groupe consultatif sur les politiques ici.

Dialogue avec les institutions européennes

La Fédération EUROPARC a participé à des groupes de travail d'experts de la Convention de Berne, sous l'égide du Conseil de l'Europe. Nous avons continué de prodiguer des conseils sur les travaux relatifs aux indicateurs du Plan stratégique de la Convention, notamment en ce qui concerne les aires protégées et plus particulièrement l'efficacité de la gestion. Par ailleurs, la Fédération EUROPARC a été représentée par Lidia Bai, membre du Conseil, lors de la célébration du 25e anniversaire de la Convention du paysage du Conseil de l'Europe à Florence, en Italie. À cette occasion, EUROPARC a souligné le rôle essentiel que jouent les aires protégées dans l'instauration de paysages durables à travers toute l'Europe.

Pour en savoir plus sur la réunion consacrée à la Convention du paysage ici.

Pour en savoir plus sur le dialogue que nous entretenons avec les institutions européennes ici.



Règlement européen sur la restauration de la nature

Si elle est correctement mise en œuvre, le règlement européen sur la restauration de la nature aura un impact monumental. Étant donné que les aires protégées devraient demeurer une priorité jusqu'en 2030, la Fédération EUROPARC participe activement au groupe d'experts de la Commission européenne sur la Loi sur la restauration de la nature. Nous avons fait part de nos retours d'expérience concernant le format des plans nationaux de restauration. Dans le cadre du Forum européen des habitats (EHF), la Fédération EUROPARC prend part aux réunions préparatoires qui précèdent les réunions du groupe d'experts afin d'échanger des points de vue et de présenter des positions communes sur les thèmes abordés. L'EHF demeure une plateforme importante, notamment parce qu'elle accueille les discussions autour des politiques de l'UE.

Pour en savoir plus sur le règlement sur la restauration de la nature ici.

Coexistence avec les grands carnivores

Depuis longtemps, la Fédération EUROPARC est membre de la plateforme européenne pour la coexistence avec les grands carnivores. Ce travail s'est poursuivi en 2025. Dans ce cadre, nous avons mis en avant plusieurs bonnes pratiques provenant de nos aires protégées et de notre réseau, montrant comment favoriser le dialogue entre les parties prenantes et faciliter la coexistence par le biais de mesures de prévention des dommages. En outre, pour sensibiliser et informer les jeunes et les gardes forestiers de nos aires protégées, nous avons contribué à l'élaboration et à l'application pilote d'un jeu de rôle thématique consacré à la coexistence, qui a été testé lors de l'édition 2025 du Camp international des jeunes gardes forestiers.

Pour en savoir plus sur le jeu ici.

Tous ensemble au service du tourisme européen

Le tourisme constitue un thème central pour les gestionnaires d'aires protégées et donc pour EUROPARC. Nous avons continué de participer activement aux discussions autour de la politique de l'UE en matière de tourisme, notamment par notre engagement auprès du groupe d'experts « Together for EU Tourism » (T4T) (Tous ensemble au service du tourisme européen). Ce groupe fournit une plateforme européenne essentielle pour faire avancer les politiques liées au tourisme. Dans ce contexte, la Fédération EUROPARC a établi une collaboration étroite avec des représentants de la Commission européenne (notamment de la DG MOVE et de la DG ENV). Il s'agit de promouvoir la Charte européenne du tourisme durable ainsi que de faire progresser les politiques liées au tourisme dans les aires protégées, en particulier dans la perspective de la future stratégie de l'UE en matière de tourisme durable, attendue pour 2026.

Pour en savoir plus sur le groupe d'experts ici.

Développement et enrichissement des partenariats intersectoriels

Programme transfrontalier

Le programme des parcs transfrontaliers (TB) reflète la conviction de la Fédération que la nature ne connaît pas de frontières. En 2025, il est demeuré l'une de nos initiatives les plus appréciées et a atteint tous ses objectifs annuels.

Les activités de coordination garantissent l'efficacité du programme, avec la mise à jour de ses lignes directrices, incluant une prolongation flexible d'un an de la certification, ainsi que deux réunions du groupe de travail ayant permis d'assurer la continuité, de renouveler la coprésidence et de définir un plan de communication clair. Le programme a également permis d'effectuer trois réévaluations et de renforcer la mobilisation des jeunes grâce au tout premier camp transfrontalier pour les jeunes organisé dans les Alpes juliennes : cette initiative a suscité un vif intérêt sur le compte Instagram EUROPARC Youth. Ce fut là une excellente occasion de présenter le programme à une nouvelle génération de gestionnaires de la nature.

Le programme a gagné en visibilité grâce à son engagement dans les politiques de l'UE, à la mise en œuvre de l'édition 2025 de la Rencontre du réseau TransParcNet et à une forte présence lors de la conférence EUROPARC. Les activités de sensibilisation ont permis d'élargir encore davantage le panel d'initiatives futures, renforçant ainsi le rôle d'EUROPARC en tant que partenaire de confiance pour la coopération transfrontalière émergente à travers toute l'Europe.

Pour finir, citons quelques chiffres extrêmement positifs : la communauté des parcs transfrontaliers sur Facebook a connu un essor de 127 % en seulement un an !



Rejoignez la communauté ici.

Pour en savoir plus sur les lauréats du prix TB ici.

*Édition 2025 de la Rencontre du réseau TransParcNet dans l'aire transfrontalière des Karkonosze (Pologne-République tchèque).
© Nella Sergejeva*

TransParcNet 2025

L'édition 2025 de la Rencontre du réseau TransParcNet, qui s'est tenue du 9 au 12 juin dans l'aire transfrontalière des Karkonosze (Pologne-République tchèque), a rassemblé des dirigeants, des professionnels et des décideurs politiques de plus de 20 pays européens. Pour cette édition, l'événement s'est concentré sur la gestion du surtourisme dans les espaces naturels partagés.

Au programme, à la fois des séances plénières inspirantes, des ateliers pratiques et des excursions motivantes, notamment des randonnées en montagne, qui ont donné lieu à des discussions animées autour de la gestion durable des visiteurs. Des outils innovants, tels qu'un instrument d'évaluation des caractéristiques paysagères, ainsi que des approches fondées sur les données ont été présentés afin de trouver le juste équilibre entre la conservation et la pression touristique. De nouveaux partenaires transfrontaliers (Macédoine du Nord/Kosovo, Hongrie/Croatie et Pologne/Allemagne) nous ont rejoints, renforçant ainsi la coopération transfrontalière.

Pour en savoir plus sur l'événement ici.

Pour en savoir plus sur le réseau TransParcNet ici.





Signature de la déclaration d'engagement entre EUROPARC et RedParques à Birštonas, en Lituanie. © Vaidas Garla

Accords de partenariat

Lors de l'édition 2025 de la conférence EUROPARC qui s'est tenue à Birštonas, en Lituanie, la Fédération EUROPARC et RedParques, réseau des aires protégées en Amérique latine, ont ratifié ensemble une déclaration d'engagement visant à renforcer les liens entre les aires protégées par-delà les océans. Dans cette déclaration, EUROPARC et RedParques se sont engagés à formaliser leur collaboration par la mise au point d'un protocole d'accord et de son plan de travail. Il s'agit là d'une suite logique des efforts déployés par nos deux organisations pour renforcer la gestion des aires protégées et partager des objectifs communs en matière de préservation de la biodiversité, de développement durable et de renforcement des capacités. Parmi nos domaines de collaboration, citons :

- 🕒 Renforcement des capacités et gestion des connaissances
- 🗣️ Communication, sensibilisation et participation du public
- 🌐 Dialogue politique et coopération internationale

Cette collaboration a pu voir le jour grâce au soutien de l'Agence italienne de coopération au développement (AICS) et du programme européen AMAZONÍA+. Nous remercions également Federparchi et EUROPARC Espagne pour leur soutien actif et leur mobilisation.

En Europe, nous collaborons à la fois avec Rewilding Europe et le Réseau européen des sports de plein air, avec lesquels nous avons conclu des protocoles d'accord et menons des initiatives communes. La collaboration avec Rewilding Europe a été mise en exergue lors d'un atelier commun organisé dans le cadre de la conférence EUROPARC.

Par ailleurs, nous sommes également en passe de transférer notre accord de partenariat avec la Fédération internationale des gardes forestiers à la Fédération européenne des gardes forestiers, dans le but de soutenir nos efforts communs, notamment en ce qui concerne le programme des jeunes gardes forestiers.



**Pour en savoir plus
sur RedParques ici.**



**Pour en savoir plus
sur ENOS ici.**



**Pour en savoir plus sur
le réensauvagement et les
aires protégées ici.**



Amélioration du statut de la nature sur terre et en mer et du lien entre les populations et la nature

La Fédération EUROPARC s'engage en faveur d'une société où l'accès équitable à la nature et la possibilité d'en profiter constituent des valeurs fondamentales. Nous soutenons des initiatives qui aident les populations à approfondir leur lien avec la nature de manière durable, en veillant à ce que les générations futures puissent profiter de ses bienfaits. Notre réseau encourage les professionnels travaillant dans les aires protégées à améliorer sans cesse leurs pratiques, à favoriser l'inclusion, en particulier chez les jeunes, et à susciter une participation active à cet effort vital.

En renforçant ce lien entre les populations et la nature, nous favorisons l'émergence d'un sentiment de responsabilité partagée et d'intérêt à l'égard du patrimoine naturel de l'Europe. Des cadres de gouvernance solides et des structures de gestion constituent des éléments indispensables au renforcement de liens à plus grande échelle.

*Camp international des jeunes gardes forestiers 2025 au parc national des forêts du Casentino, en Italie.
© Agnese Camane*



Réunion du comité consultatif de LIFE PAME-Europe à Helsinki, en Finlande. © EUROPARC

Amélioration de la gouvernance, de la planification et de l'efficacité de la gestion des aires protégées

LIFE PAME-Europe

Les aires protégées d'Europe constituent de précieux bastions pour la nature et les populations : notre biodiversité, nos paysages, nos économies, nos cultures, notre bien-être et nos communautés en dépendent. Par conséquent, il est essentiel de gérer efficacement ces espaces et de savoir que les mesures que nous prenons fonctionnent.

Mené par la Fédération EUROPARC, le projet LIFE PAME-Europe se déroule de 2024 à 2028. Il vise à développer et à tester le « cadre PAME-Europe », une approche coordonnée permettant d'évaluer et d'autoévaluer l'efficacité de la gestion des aires protégées à travers toute l'Europe.

En 2025, nous avons lancé le processus de sélection de 45 aires protégées pilotes. Nous avons reçu 90 candidatures. Conjointement avec le comité de sélection du projet, nous avons sélectionné et analysé 47 aires protégées pilotes. L'augmentation du nombre d'aires retenues témoigne de la grande qualité des candidatures que nous avons reçues.

Nous avons reçu 90 candidatures entre octobre et novembre 2025. Parmi elles, 76 provenaient de pays de l'UE et 14 de pays extérieurs à l'UE, ce qui témoigne du vif intérêt suscité par le projet LIFE PAME-Europe.

Sur les 47 sites pilotes retenus, 37 se trouvent au sein de l'UE et 10 en dehors. L'inclusion a constitué l'un de nos critères de sélection.

Neuf des sites retenus sont des parcs transfrontaliers. La plupart sont classés sites Natura 2000. En outre, plusieurs sites sont désignés au titre du patrimoine mondial, des réserves de biosphère, de la Convention de Ramsar, des géoparcs et du réseau Emerald.



Co-funded by the European Union. Views and opinions expressed are however those of the author(s) only and do not necessarily reflect those of the European Union or CINEA. Neither the European Union nor the granting authority can be held responsible for them.



EUROPARC
FEDERATION



METSÄHALLITUS
FORSTSTYRELSEN
MEHCİRÄDBEHUS

Nationale
Naturlandschaften



DH&P
CONSERVATION



Generalitat de Catalunya
Departament de Territori, Habitatge
i Transició Ecològica



LIFE PAME-Europe
Management Effectiveness
for Protected Areas in Europe

Tout au long de l'année 2026, les aires protégées pilotes mettront en œuvre, testeront et évalueront la première version du cadre PAME-Europe, ainsi qu'un outil (qui sera mis au point par l'Agence européenne pour l'environnement (AEE)). Sur la base de l'expérience et des retours d'information de ces aires, l'objectif sera d'élaborer d'ici 2028 une version finale testée qui pourra être largement utilisée en tant que « cadre de référence », et non comme une nouvelle méthodologie, pour évaluer de manière exhaustive l'efficacité de la gestion des aires protégées en Europe.

Pour en savoir plus sur le projet ici.

Séminaire de Siggen

Étant donné que le projet LIFE PAME-Europe est amené à s'appuyer sur les meilleures pratiques existantes, il bénéficie du soutien d'un comité consultatif chargé d'accompagner les partenaires du projet tout au long de cette initiative.

Composé d'experts en évaluation de l'efficacité de la gestion des aires protégées, ce groupe contribue à ce que le cadre PAME-Europe bénéficie réellement aux autorités de gestion des aires protégées et aux agences nationales qui établissent des rapports de gestion.

L'édition 2025 du séminaire de Siggen a permis pour la première fois à ces conseillers extérieurs de se rencontrer en personne et de commencer à réfléchir ensemble à ce que le cadre PAME-Europe devrait inclure ou non. Parmi les principales conclusions de ces discussions fructueuses, citons :

- ⊙ Le point fort de ce projet est qu'il vise à établir un cadre européen commun qui permettra de comparer les données relatives à l'efficacité de la gestion.
- ⊙ Le cadre doit s'adapter aux systèmes nationaux existants. En effet, aucune approche unique n'est possible.
- ⊙ Le cadre est conçu pour soutenir les gestionnaires.
- ⊙ Le cadre doit être utile au niveau local, national et européen.
- ⊙ Le cadre doit partir du principe que la qualité de la gestion et les résultats obtenus en matière de biodiversité sont certes liés, mais ne sont pas identiques.

Pour en savoir plus sur le séminaire de Siggen ici.

*Les partenaires du projet
LIFE PAME-Europe et les membres du
comité consultatif à Siggen, en Allemagne.
© EUROPARC*



Horizon Europe NaturaConnect

La Fédération EUROPARC est fière de participer au projet Horizon Europe NaturaConnect, et en particulier à ses activités de communication et de renforcement des capacités, tout en veillant à ce que les résultats obtenus soient pertinents pour les gestionnaires d'aires protégées.

Tout au long de l'année 2025, les acteurs du projet NaturaConnect ont poursuivi leurs efforts visant à concevoir un réseau transeuropéen de la nature (TEN-N) cohérent et résilient et à aider les États membres de l'UE à atteindre les objectifs de la stratégie européenne en faveur de la biodiversité. Par le biais de méthodes de hiérarchisation spatiale, le projet identifie les grandes priorités qui maximisent les bénéfices en matière de conservation à l'échelle paneuropéenne. Parmi les principales réussites de 2025, citons :

- ⊙ Cartographie des corridors écologiques multifonctionnels, notamment de la connectivité entre les habitats terrestres, riverains et d'eau douce, sur la base de données portant sur plus de 1 000 espèces et 200 types d'habitats. Les efforts déployés ont permis de mettre au point différentes variantes de configurations spatiales pour les corridors écologiques européens.
- ⊙ Série de webinaires consacrés à divers thèmes liés à notre travail, notamment les infrastructures vertes et bleues, le financement de la conservation de la nature et les retours d'expérience sur les premiers résultats des travaux de hiérarchisation des priorités à l'échelle paneuropéenne.





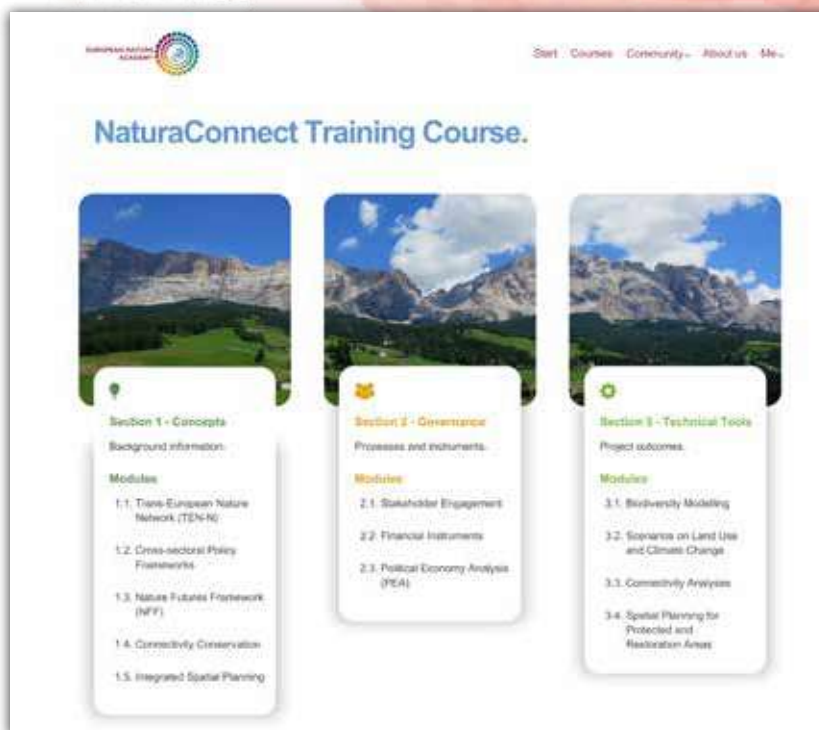
Rencontre annuelle du consortium NaturaConnect à Leipzig, en Allemagne.
© NaturaConnect

- ⊙ Présentation d'une vue d'ensemble des services écosystémiques en Europe, mettant en évidence à la fois la situation actuelle et les évolutions possibles en matière d'exploitation des terres et de climat. Ces éléments ont donné lieu à l'élaboration d'un rapport sur le capital naturel et les services écosystémiques actuels et futurs.
- ⊙ Mise au point de cartes haute résolution (1 km²) présentant la répartition des espèces et habitats à travers l'Europe. Recours à des modèles avancés de répartition des espèces (SDM) et des habitats (HDM). Le projet a permis de concevoir des cartes localisant la flore, la faune vertébrée, la faune invertébrée et tous les habitats classés de niveau 3 par l'EUNIS.
- ⊙ Essor continu de la plateforme d'apprentissage NaturaConnect, sous l'égide d'EUROPARC. La plateforme de renforcement des capacités rassemble les ressources et activités développées dans le cadre du projet. Une gamme de modules est d'ores et déjà disponible !

Pour en savoir plus sur le projet ici.

Pour connaître tous les résultats du projet ici.

Explorez la plateforme d'apprentissage ici.



Modules de formation NaturaConnect lancés en 2025 :

- ⊙ Le module « Instruments financiers » s'intéresse aux coûts et options de financement disponibles pour la mise en œuvre du réseau TEN-N. Il couvre à la fois les mécanismes de financement privés et les instruments publics de l'UE, et propose des récapitulatifs, des fiches d'information et des exemples concrets illustrant leurs applications.
- ⊙ Le module « Analyse politico-économique (PEA) » présente cet outil, destiné à améliorer la gouvernance environnementale et les actions de conservation. Il s'appuie sur l'exemple de la région du Danube et des Carpates.
- ⊙ Le tutoriel « Prise en compte du changement climatique » fait partie du module « Scénarios d'exploitation des terres et changement climatique ». Il explique comment calculer différents indicateurs de risque climatique et évaluer le niveau d'exposition au changement climatique. Il comprend une note d'utilisation concernant les indicateurs climatiques destinés à la planification de la conservation de la nature.



NaturaConnect receives funding under the European Union's Horizon Europe research and innovation programme under grant agreement number 101060429



Les participants à l'édition 2025 du Camp international des jeunes gardes forestiers au parc national des forêts du Casentino, en Italie. © EUROPARC

Implication de la jeunesse dans le travail des aires protégées

Actions de la jeunesse

La Fédération EUROPARC défend avec vigueur l'idée que les jeunes doivent être pleinement associés à la gestion des aires protégées. Tout au long de l'année 2025, diverses initiatives ont été mises en œuvre à cette fin.

Le Camp international des jeunes gardes forestiers a été organisé par le Parc national des forêts du Casentino, en Italie. Il a réuni 16 équipes composées de 33 jeunes gardes forestiers, représentant 19 aires protégées de 12 pays. Outre les activités destinées aux jeunes gardes forestiers, le programme prévoit toujours un atelier pour les parrains. Ainsi, en 2025, un guide pratique destiné au parc d'accueil a été mis au point afin qu'il puisse lancer son propre programme : ce guide a également été transmis à d'autres aires protégées, dans le cadre du programme des jeunes gardes forestiers.

La Fédération EUROPARC s'est efforcée en priorité de promouvoir les programmes des jeunes gardes forestiers et Youth+ auprès des aires protégées francophones en organisant des webinaires de présentation en français, en

collaboration avec le réseau français des parcs régionaux et MAB France.

Autre priorité de la Fédération en 2025 : permettre aux jeunes de se joindre à nos efforts en matière de coexistence avec les grands carnivores. En collaboration avec Adelphi, le secrétariat de la plateforme européenne pour la coexistence avec les grands carnivores, nous avons publié des mini-vidéos sur les différents grands carnivores sur les réseaux sociaux d'EUROPARC Youth et avons participé à l'organisation d'un jeu de rôle lors du Camp international des jeunes gardes-forestiers.

Enfin, nous avons renforcé nos initiatives visant à favoriser la mise en réseau des programmes en organisant des rencontres en ligne au printemps et à l'automne, et en créant, en collaboration avec la Fédération européenne des gardes forestiers, une communauté WhatsApp dédiée aux parrains des jeunes gardes forestiers.

Pour en savoir plus sur les programmes EUROPARC à destination de la jeunesse ici.



Conseil de la jeunesse

2025 restera comme la seconde et dernière année de la première promotion du Conseil des jeunes d'EUROPARC. Cette année, deux événements en ligne ont été organisés à destination des jeunes. En outre, le Conseil des jeunes a activement promu la Journée européenne de la jeunesse dans les parcs et assumé de nombreuses responsabilités lors de la conférence EUROPARC en Lituanie, notamment l'animation d'un atelier, la couverture de la manifestation sur les réseaux sociaux, la tenue d'un stand sur le lieu d'exposition, ainsi que la coplanification et la mise en œuvre de la séance plénière de clôture. Le Conseil des jeunes a aussi renforcé les activités des sections EUROPARC et plaidé pour une plus grande implication des jeunes dans ses travaux, notamment par l'intermédiaire du représentant des jeunes au sein du Conseil d'EUROPARC. Enfin, le Conseil s'est efforcé d'encourager d'autres jeunes à se porter candidats pour la prochaine promotion. Cinq membres se sont même portés volontaires pour

mener les entretiens de sélection. En décembre, les nouveaux membres du Conseil des jeunes ont pris leurs fonctions et ont été accueillis par la promotion précédente.

Pour en savoir plus sur Youth Council [ici](#).



*Le Conseil des jeunes d'EUROPARC lors de la Conférence en Lituanie.
© Conseil des jeunes d'EUROPARC*



Journée européenne de la jeunesse dans les parcs

En 2025, la Fédération EUROPARC a coordonné la deuxième édition de la Journée européenne de la jeunesse dans les parcs (EYiP), qui a eu lieu le 15 septembre. Cet événement met en avant le rôle essentiel que jouent les jeunes dans les aires protégées, salue leur mobilisation active et sensibilise les générations futures à la gestion responsable de la nature.

Pour 2025, le Conseil des jeunes d'EUROPARC a choisi le thème « Youth Restore Nature » (La jeunesse au service de la restauration de la nature) et a encouragé les groupes Youth+ de l'ensemble de l'Europe à participer. Trois principales formes de participation leur étaient proposées : 22 membres d'EUROPARC ont participé aux activités de plaidoyer en faveur de la jeunesse, 14 aux activités de mobilisation des jeunes et 6 aux activités de leadership des jeunes. Au total, 486 jeunes ont participé aux événements organisés dans le cadre de la journée EYiP !

*Lauréate du concours photo de la Journée européenne de la jeunesse dans les parcs : la Fondation Conservation Carpathia et ses jeunes gardes forestiers.
© Conseil des jeunes d'EUROPARC*



Pour en savoir plus sur la Journée européenne de la jeunesse dans les parcs [ici](#).

Encourager chacun à prendre soin des parcs

Journée européenne des parcs

La Journée européenne des parcs demeure l'événement de sensibilisation majeur pour les parcs et les aires protégées en Europe. Elle se tient chaque année le 24 mai. Avec plus de 200 événements organisés à travers 20 pays, l'édition 2025 a une nouvelle fois remporté un franc succès !

Sur le thème « Ensemble pour la nature », la Journée européenne des parcs a rassemblé notre réseau ainsi que l'ensemble de la communauté des aires protégées. L'objectif était de sensibiliser davantage à l'importance des partenariats dans la protection de la nature. Avec ce thème, l'idée était de souligner le fait que les aires protégées sont bien plus que de simples espaces délimités sur une carte : il s'agit d'écosystèmes dynamiques dans lesquels chaque plante, chaque animal et chaque personne joue un rôle clé.



Tous ces efforts ont payé :

200 événements répertoriés sur le site Web d'EUROPARC

7 000 visites sur la page officielle de l'EDoP

20 000 visiteurs sur notre page Instagram le 24 mai

1 000 consultations des lignes directrices officielles de l'EDoP destinées aux parcs

Pour soutenir cette campagne, la Fédération EUROPARC a établi des lignes directrices à destination des parcs et mis au point un kit spécial pour les réseaux sociaux, une bannière officielle en 18 langues différentes, ainsi qu'une vidéo promotionnelle en 5 langues.

Pour en savoir plus sur l'EDoP 2025 ici.

Cours de formation à l'outil SOCIAT

Si l'on veut que chacun se sente concerné par la protection des parcs, il est essentiel de nouer de bonnes relations entre une aire protégée et sa communauté. C'est la raison pour laquelle la Fédération EUROPARC et l'Université de Warwick ont lancé en 2025 le cours de formation SOCIAT proposé par l'Académie européenne de la nature.

Ce cours d'autoformation en ligne est organisé autour de quatre modules qui permettent aux participants d'utiliser l'outil SOCIAT (Social Impact Assessment Tool) dans le cadre de projets de protection et de restauration de la nature.

L'outil SOCIAT est un questionnaire structuré fondé sur les sciences sociales appliquées à la conservation, la sociologie de l'environnement et les sciences comportementales. Il fournit des informations étayées aux professionnels de la conservation, les aidant ainsi à aligner les objectifs de conservation de la nature sur les besoins des communautés, tout en mobilisant activement ces dernières dans le processus et en renforçant les liens qui unissent les populations et la nature.



Explorer le cours de formation ici.



Promotion des outils et des approches de développement durable pour les populations et la nature

*Rencontre Interreg Europe GREENHEALTH
à la réserve naturelle de Kullaberg,
en Suède. © Océane Bailly*

La Fédération EUROPARC a pour mission de permettre aux parcs et aux aires protégées de toute l'Europe de devenir des acteurs du changement de demain, pour le bien du climat, de la biodiversité et de la santé publique. Les valeurs qui sous-tendent notre organisation entraînent des améliorations tangibles des pratiques de gestion, stimulent l'investissement et contribuent à la concrétisation de notre vision : Nature durable, appréciée de tous. Grâce à tous ces efforts, nous ouvrons la voie à des relations plus durables et harmonieuses entre les populations et la nature pour le bien de tous à long terme.



Renforcement du rôle des aires protégées en matière de santé et de bien-être

Commission Europe : santé des parcs, santé des populations

La commission « Healthy Parks Healthy People Europe » (HPHPE) d'EUROPARC joue un rôle essentiel dans la promotion de nos initiatives en faveur de la nature et de la santé.

En 2025, la Commission HPHPe a continué d'aider les aires protégées à obtenir de meilleurs résultats en matière de santé pour la population. Cette contribution au sein du Groupe de spécialistes « Santé et bien-être » de la CMAP de l'UICN a abouti à la publication par la CMAP, en mars 2025, d'une note technique intitulée « Utilizing Protected and Conserved Areas for Human Health and Well-being: A Technical and Methodological Framework » (Utilisation des aires protégées et conservées au bénéfice de la santé et du bien-être humains : cadre technique et méthodologique).

Pour consulter la note technique ici.

La Commission a également organisé le webinaire EUROPARC intitulé « Magical Places, Magical Numbers - Quantifying the Health and Wellbeing Benefits From Green Spaces » (Des lieux magiques et des chiffres qui le sont tout autant : quantification des bienfaits des espaces verts pour la santé et le bien-être). Elle a exploré deux études de cas menées en Finlande et en Écosse, en analysant les stratégies et outils économiques qui permettent aux gestionnaires de parcs de mieux comprendre en quoi leurs parcs nationaux et aires protégées contribuent à l'amélioration de la santé. Ces

études de cas montrent clairement que la santé publique justifie un accroissement des investissements dans ces domaines.

Pour visionner le webinaire ici.

Les 7 et 8 novembre 2025, Pete Rawcliffe, président de la Commission HPHPe, est intervenu lors de la 3e rencontre de la Taula de Salut i Natura de Catalunya (table ronde catalane dédiée à la santé et à la nature). Celle-ci s'est tenue à Tortosa et a rassemblé plus de 130 participants désireux de partager leurs connaissances, leurs expériences et leurs stratégies pour établir des liens entre la santé humaine et l'environnement. La conférence s'est articulée autour de certains concepts tels que « One Health », la prescription sociale, la renaturation urbaine et le travail collaboratif, soulignant l'importance des interactions entre la santé et la nature dans le contexte catalan.

Enfin, la Commission a continué de fournir des conseils techniques auprès du consortium du projet IE GREENHEALTH, à propos duquel vous trouverez plus d'informations ci-dessous.

Pour en savoir plus sur HPHPe ici.



**Healthy Parks
Healthy People**
EUROPE



*Rencontre Interreg Europe GREENHEALTH
à la réserve naturelle de Kullaberg,
en Suède.
© Océane Bailly*

Interreg Europe GREENHEALTH

Le projet Interreg Europe GREENHEALTH vise à instaurer des liens entre les politiques de santé et d'environnement, et à intégrer des initiatives de santé humaine aux programmes des aires protégées. Ce projet est mené par la région de Murcie, via sa Direction générale de l'environnement naturel (Espagne), avec le soutien d'EUROPARC en tant que partenaire consultatif pour la communication, le renforcement des

capacités et la mobilisation. La Commission HPHPE a activement soutenu cette initiative en apportant son expertise lors de deux ateliers d'apprentissage interrégionaux et de la première évaluation du projet par des pairs.

En 2025, le projet s'est surtout axé sur la sélection des bonnes pratiques à exporter/importer d'un contexte régional à un autre. L'objectif était d'améliorer les politiques contribuant à la fois à la préservation de la biodiversité, et à la santé et au bien-être. Objectif atteint, avec dès 2025 les premières améliorations apportées au niveau des politiques.

La Fédération EUROPARC a également eu l'opportunité d'accueillir un jeune bénévole Interreg pendant six mois dans le but de soutenir les efforts de diffusion du projet.

En outre, les représentants de la réserve naturelle de Kullaberg, en tant que partenaires de GREENHEALTH et membres de la Fédération EUROPARC, ont animé, lors de la conférence EUROPARC, une session autour du thème « Nature for All: Paths to Health and Connection » (Nature pour tous : santé et reconnexion).

Pour en savoir plus sur le projet ici.

Commission périurbaine

Depuis la fusion en 2017 d'EUROPARC et de Fedenatur, organisme représentant les parcs périurbains européens, la Commission périurbaine d'EUROPARC a soutenu les aires protégées situées à proximité des zones urbaines dans leurs enjeux spécifiques.

En 2025, la Commission périurbaine a poursuivi le travail engagé l'année précédente en se concentrant sur la capacité d'accueil des parcs périurbains. En juin, un webinaire intitulé « Hosting Large Events in Periurban Parks - Essential Strategies to Reduce Environmental Impacts » (Organisation de grands événements dans les parcs périurbains : stratégies essentielles pour réduire les impacts environnementaux) a été organisé. Le webinaire s'est articulé autour de quatre études de cas issues de Belgique, de France et d'Allemagne.

La Commission a également organisé un atelier lors de la conférence EUROPARC en Lituanie, destiné en particulier à repenser la restauration de la nature dans les parcs périurbains.

Pour visionner le webinaire ici.



*Rencontre Interreg Europe GREENHEALTH à la réserve naturelle de Kullaberg, en Suède.
© Océane Bailly*

**Interreg
Europe**



**Co-funded by
the European Union**

GREENHEALTH



Cérémonie de remise des prix CETD au Parlement européen à Bruxelles. © Athila Struys

Amélioration de la gestion des visiteurs et du tourisme durable

Charte européenne du tourisme durable

Depuis 25 ans, le programme d'EUROPARC « Charte européenne du tourisme durable » (CETD) contribue au développement d'offres touristiques, au sein et autour des aires protégées, qui sont à la fois « bénéfiques aux populations et à la nature ».

En 2025, le programme et son réseau ont continué de croître. 24 candidatures ont été reçues pour vérification, dont six nouvelles candidatures et 18 demandes de réévaluation. Ces candidatures ont été déposées par des aires protégées situées en Estonie, en Italie, en Espagne, au Portugal, en Lettonie et aux Pays-Bas, ainsi que par une zone transfrontalière entre l'Italie et la Slovénie. Des visites de vérification indépendantes sur site et des réévaluations sur dossier ont été menées entre avril et fin juin.

Les parcs récemment récompensés sont les suivants :

- ☉ Parc naturel régional d'Antola, Italie
- ☉ Parcs nationaux en Émilie-Romagne, Italie
- ☉ Parc national de Gauja, Lettonie
- ☉ Parc naturel régional Monti Lucretili, Italie
- ☉ Parc de la Serralada Litoral, Catalogne, Espagne
- ☉ Parc national de Weerribben-Wieden, Pays-Bas

La cérémonie de remise des prix aux parcs s'est tenue au Parlement européen à Bruxelles. Nous avons eu l'honneur d'être accueillis par le député européen Giuseppe Antoci, qui s'est vu décerner la médaille Alfred Toepfer en 2016 pour son courage exceptionnel en matière de défense de la nature contre le crime organisé. Il a souligné que certaines initiatives, telles que la Charte européenne du tourisme durable, témoignent de la capacité et de la responsabilité de l'Europe à promouvoir le tourisme durable, à préserver la biodiversité et à soutenir la résilience des communautés locales.

Pour en savoir plus sur la cérémonie de remise des prix ici.



Cérémonie de remise des prix CETD au Parlement européen à Bruxelles. © Athila Struys

Dans le cadre de notre travail sur le tourisme durable en 2025, nous avons également organisé un webinaire autour du thème du tourisme régénératif intitulé « Regenerative Tourism: What is this new approach about? » (Tourisme régénératif : en quoi consiste cette nouvelle approche ?). Ce webinaire a été présenté dans le cadre de la série de webinaires EUROPARC visant à explorer le concept de tourisme régénératif et la manière dont il va au-delà de la durabilité traditionnelle en visant des effets bénéfiques nets tant pour la nature que pour les communautés locales.

Par ailleurs, nous avons eu le plaisir de promouvoir les études de cas CETD suivantes, issues d'activités menées dans des parcs italiens :

- ☉ Accessibilité et bien-être pour tous : le parc national du Vésuve, pionnier d'un tourisme inclusif et durable. Le parc national du Vésuve encourage le tourisme inclusif en améliorant l'accessibilité pour les visiteurs en situation de handicap grâce à des sentiers, des services et des expériences de bien-être adaptés. Cette initiative allie l'inclusion sociale à la protection de l'environnement, en alignant le développement touristique sur les principes de durabilité.
- ☉ « Restaurants de la biosphère » – Réseau dédié à une restauration durable : L'initiative « Restaurants de la biosphère » met en relation des restaurants locaux avec des réserves de biosphère afin de promouvoir les produits régionaux, une gastronomie durable et une sensibilisation à l'environnement. En encourageant l'approvisionnement local et les pratiques responsables, le réseau soutient les économies locales tout en préservant le patrimoine culturel et naturel.



Pour en savoir plus sur les études de cas ici.

Sports de plein air

Les sports de plein air sont en plein essor, tout comme leur impact sur les aires protégées. La Fédération EUROPARC a conclu un protocole d'accord avec le Réseau européen des sports de plein air (ENOS) qui contribue à l'organisation d'activités favorisant la coopération entre les prestataires de sports de plein air et les gestionnaires d'aires protégées.

En 2025, notre travail s'est axé en priorité sur le lancement de la première édition de notre prix conjoint avec l'ENOS. La Fédération EUROPARC a joué un rôle majeur dans la promotion de ce prix. En 2025, le prix a été décerné au projet « Climate Project: Sphagnum Planting » (Projet pour le climat : plantation de sphaigne), organisé par le British Mountaineering Council en collaboration avec le parc national du Peak District et le partenariat « Moors for the Future » au Royaume-Uni. Ils ont été récompensés lors de la conférence EUROPARC en Lituanie.

Pour en savoir plus sur les lauréats ici.



*Premier événement pilote du projet CONNECT à Páirc Náisiúnta na Mara, Ciarraí.
© Ne laissez aucune trace Irlande*

Projet CONNECT

Le projet CONNECT vise à renforcer la collaboration entre les autorités chargées de la gestion des aires protégées et le secteur des sports de plein air. Il se déroule de 2025 à 2027 et rassemble des partenaires parmi lesquels l'ENOS, l'Université de Mid Sweden, Leave no Trace Ireland, l'IMBA Europe, l'Association européenne des randonneurs et Surfrider Europe.

Le projet a débuté par une réunion de lancement à Lyon, au cours de laquelle il a été décidé de mener une étude approfondie sur les facteurs clés d'une collaboration efficace entre les deux secteurs. Cette étude s'appuiera sur cinq sites pilotes répartis dans différents pays et différents habitats. Ces sites accueilleront des événements de lancement afin d'établir conjointement des plans de collaboration pour chaque aire protégée. Les expériences scientifiques et pratiques seront rassemblées afin de constituer un guide qui sera partagé avec le réseau EUROPARC en 2027.

Pour en savoir plus sur le projet ici.



L'équipe des bénévoles du BMC. © Alice Learey

Rôle des aires protégées dans l'atténuation et l'adaptation au changement climatique

MP4Change

Ces deux dernières années, et jusqu'à sa clôture en mars 2026, la Fédération EUROPARC a pris part au projet Interreg Euro-MED MPA4Change. Ce projet visait à renforcer la résilience climatique dans les aires marines protégées (AMP) de la région méditerranéenne.

Cette initiative de transfert de connaissances s'appuyait sur une décennie d'expérience et visait à transmettre aux AMP un ensemble validé de boîtes à outils d'adaptation au changement climatique, dans le but de rendre la mer Méditerranée plus résiliente face au climat.

En tant que partenaire chargé de la communication, ainsi que des activités politiques et de défense des intérêts, la Fédération EUROPARC a joué un rôle central dans la réalisation des objectifs du projet, la diffusion des messages clés et la production de résultats stratégiques.

Elle a contribué au programme de formation MPA4Change sur l'adaptation au changement climatique dans les AMP, en soutenant l'organisation de quatre ateliers hybrides dans toute la région méditerranéenne et en publiant un nouveau cours de formation en ligne par le biais de l'Académie européenne de la nature. Ce cours en ligne, également disponible sur la plateforme d'apprentissage en ligne de DAN Europe, permet de renforcer les capacités des gestionnaires des AMP pour exploiter et mettre en œuvre les boîtes à outils MPA4Change.

Pour en savoir plus sur le projet ici.

Pour explorer le cours de formation ici.



MPA4Change lors de la conférence EUROPARC. © Vaidas Garla

Par ailleurs, nous avons rédigé une note d'orientation qui a grandement contribué à mettre en évidence le rôle que les AMP peuvent jouer en tant que solutions fondées sur la nature pour s'attaquer aux effets du changement climatique. Nous avons en outre plaidé en faveur de l'intégration des boîtes à outils MPA4Change aux politiques régionales. La Fédération EUROPARC a aussi publié une deuxième note d'orientation recommandant l'initiative 100MPA MedAlliance en tant que cadre opérationnel pour renforcer la résilience climatique dans les AMP après la clôture du projet.

Enfin, nous avons mené des actions de communication dédiées dans le but de présenter le projet, ses notes d'orientation et ses principales recommandations lors d'événements majeurs comme la troisième Conférence des Nations unies sur les océans à Nice et la COP24 au Caire. Le projet s'est conclu par un cours intensif en ligne, destiné à partager des idées et des stratégies visant à accélérer l'adaptation au changement climatique dans les AMP méditerranéennes.

Pour en savoir plus sur 100MPA MedAlliance ici.



*Atelier du groupe de travail
NRL lors de la conférence
EUROPARC.
© Vaidas Garla*

Adaptation au changement climatique dans les paysages vivants d'Europe

Le groupe de travail Parcs naturels, régionaux et paysagers d'Europe (NRL) d'EUROPARC a poursuivi ses efforts en faveur de la préservation des paysages et du développement régional durable.

En 2025, le groupe de travail a privilégié le partage de connaissances et l'apprentissage mutuel, notamment en ce qui concerne les mesures d'atténuation et d'adaptation au changement climatique, ainsi que les contraintes financières. Deux études de cas ont été présentées par le Réseau des parcs suisses et sont disponibles sur le site Web d'EUROPARC : l'une est une déclaration commune sur le climat, qui rassemble 20 parcs suisses afin de renforcer l'action climatique dans ces espaces protégés ; l'autre initiative inspirante est le projet Clientis Randenbus à Schaffhouse. Ce projet de mobilité collaborative vise à réduire le trafic automobile et à promouvoir le tourisme durable en mettant en avant des solutions concrètes en matière de climat.



Le groupe de travail NRL était lui aussi bien représenté à la conférence EUROPARC, où il a tenu un stand sur le lieu d'exposition et organisé un atelier. L'atelier avait pour principal objectif de trouver des solutions permettant de concilier les besoins croissants en matière d'utilisation des terres avec les priorités de conservation et de restauration de la nature.

Pour en savoir plus sur les études de cas ici.

Pour en savoir plus sur le groupe de travail ici.



Tourisme dans la région de Schaffhouse. © Serena Keiser



Édition 2025 de la Rencontre du réseau TransParcNet dans l'aire transfrontalière des Karkonosze (Pologne-République tchèque). © Mauro Casalbón

Renforcement du rôle des aires protégées dans la transition vers une économie verte

Financement de la biodiversité

La proposition relative au prochain cadre financier pluriannuel (CFP) de l'UE, également appelé budget de l'UE, a été publiée par la Commission européenne en juillet 2025. La proposition décrit la manière dont l'UE prévoit d'allouer son financement au cours de la période 2028-2034.

La Fédération EUROPARC a examiné la proposition et formulé des commentaires, en tenant compte des points de vue et des besoins prioritaires de ses membres.

Pour en savoir plus sur notre position ici.

Nous avons notamment insisté sur la nécessité de garantir un financement suffisant pour la conservation et la restauration de la nature, en donnant la priorité aux aires protégées et en reconnaissant leur rôle. Nous avons souligné le rôle et l'importance du programme LIFE, principal instrument de financement de l'Union européenne consacré à la préservation de la biodiversité et de la lutte contre le changement climatique, tout en exprimant notre inquiétude quant à l'exclusion inattendue et regrettable du programme LIFE dans le CFP proposé par l'UE. Les efforts visant à promouvoir le financement de la préservation et de la restauration de la nature dans le budget de l'UE demeurent l'une de nos priorités pour 2026 et nécessitent la mobilisation de tous.

Pour en savoir plus sur les autres menaces qui planent sur la préservation en Europe ici.



Notre réseau européen

Tout au long de son histoire, la Fédération EUROPARC a fièrement encouragé la collaboration en soutenant l'établissement de sections régionales et nationales. Les sections d'EUROPARC jouent un rôle essentiel dans le déroulement de la mission de la Fédération en collaborant étroitement à la mise en œuvre de ses objectifs stratégiques tout en tenant compte des priorités et des caractéristiques uniques de leurs régions respectives. Découvrez la manière dont ces réseaux sont à l'origine de changements significatifs dans les paysages protégés d'Europe.

- 
- ⊙ Section Îles Atlantiques d'EUROPARC
 - ⊙ Section d'Europe centrale et orientale d'EUROPARC
 - ⊙ Section francophone d'EUROPARC
 - ⊙ Section italienne d'EUROPARC/ Federparchi
 - ⊙ Section néerlandaise d'EUROPARC
 - ⊙ Section Nord-Baltique d'EUROPARC
 - ⊙ Section espagnole d'EUROPARC
 - ⊙ Section Naturlandschaften e.V. (section allemande d'EUROPARC)

*Représentants des sections
à la conférence EUROPARC 2025.
© Vaidas Garla*

europarc.org/sections



Rencontre de la section lors de la conférence EUROPARC.

© Section Îles Atlantiques d'EUROPARC

Section Îles Atlantiques d'EUROPARC

La section Îles Atlantiques d'EUROPARC (EAI) regroupe les aires protégées d'Angleterre, d'Irlande du Nord, d'Écosse, du Pays de Galles et de la République d'Irlande. Elle promeut les bonnes pratiques en matière de gestion des aires protégées et de formation par le biais de la mise en réseau et assure la continuité des relations avec le réseau européen des paysages protégés. L'EAI s'aligne sur les objectifs d'EUROPARC tout en adaptant les initiatives à ses paysages côtiers et insulaires uniques.

En 2025, le programme de webinaires s'est poursuivi, proposant des sessions toujours au bon moment et suscitant la réflexion. L'EAI n'a pas relâché ses efforts au sein du réseau EUROPARC, participant aux réunions régulières des sections.

Plus de 40 représentants des membres de la section EAI ont assisté à la conférence EUROPARC à Birštonas, en Lituanie. Parmi eux figuraient notre équipe de représentants des jeunes et les membres du Conseil des jeunes, qui ont apporté une contribution remarquable et insufflé beaucoup d'énergie et d'enthousiasme à l'événement, ainsi que les intervenants du Service des parcs nationaux et de la faune d'Irlande. Un vaste panel de sujets a été abordé, notamment :

- ⊙ Syndrome de la référence changeante : Margaux Pierrel a souligné à quel point la perte d'expertise, de familiarité et de données historiques modifie notre perception de la nature. Elle s'est efforcée de sensibiliser à ce changement et a proposé des moyens de se reconnecter par le biais de la mémoire, de la connaissance et de l'expérience directe.
- ⊙ Une approche multigénérationnelle de la nature : Patrick McConigley a partagé son expérience acquise au sein du Parc national de Glenveagh, où les efforts se concentrent principalement sur la restauration des forêts naturelles et la lutte contre certains problèmes, tels que le surpâturage et les espèces envahissantes. Il a mis l'accent sur l'apprentissage sur le long terme et l'engagement créatif auprès des jeunes.
- ⊙ Ensemble au service de la nature : Découvrez « Wild Atlantic Nature », le projet qui a remporté le prix Natura 2000 en 2024. Derek McLoughlin a présenté le projet intégré LIFE Wild Atlantic Nature, démontrant combien des politiques nationales et européennes coordonnées, lorsque les parties prenantes se joignent aux efforts, peuvent favoriser une restauration efficace de la nature.

- ⊙ Collaboration transfrontalière avec en point de mire l'atténuation du changement climatique : Christian Christodoulou-Davies, responsable de projet pour les initiatives 30x30 et Nature Networks chez NatureScot, et Danielle Rooke, conseillère principale en politiques pour les initiatives 30x30 et les désignations paysagères auprès du ministère de l'Environnement, de l'alimentation et des affaires rurales (Defra), ont montré combien une préservation flexible et pilotée localement complète les aires protégées officielles en examinant les autres mesures de conservation efficaces par zone (OECM) et les objectifs 30x30 au Royaume-Uni.

Bourse de voyage d'études Royaume-Uni – France 2025/2026

La section Îles atlantiques d'EUROPARC, en collaboration avec la *Fédération des Parcs Naturels Régionaux* en France, propose à de jeunes professionnels travaillant dans des espaces protégés au Royaume-Uni ou en France d'apprendre auprès d'autres espaces protégés en leur accordant une bourse destinée à financer un voyage d'études en 2026.

Cette bourse est une initiative personnelle de Phil Holden, membre de l'équipe du Shropshire Hills National Landscape. En septembre 2025, il a récolté 2 300 € grâce à son incroyable périple à vélo de 1 600 km à travers la France, qui l'a mené de Saint-Malo à Nice. En chemin, il a traversé 14 *parcs naturels régionaux*. C'est après avoir organisé des voyages d'études dans le cadre de l'ancienne initiative de bourses Alfred Toepfer du patrimoine naturel, gérée par la Fédération EUROPARC, que Phil a eu l'idée de cette collecte de fonds. La section Îles Atlantiques d'EUROPARC gère les fonds et assure l'administration de la bourse. Phil ayant collecté deux fois plus de fonds qu'il ne l'espérait, il a pu proposer deux bourses au lieu d'une. Nous remercions sincèrement Phil de ses efforts !

Pour en savoir plus sur la Fédération des Parcs Naturels Régionaux en France ici.

Regarder vers l'avenir

La section EAI continuera de proposer des opportunités d'apprentissage à ses membres par le biais de webinaires, de visites de sites et de mentorat.

L'année 2025 aura été une année charnière pour la section Îles Atlantiques d'Europarc. En effet, Anita Prosser, coordinatrice de la section à temps partiel et membre d'EUROPARC depuis 1989, a pris sa retraite en juin. Deb Brookes l'a remplacée à ce poste, faisant bénéficier la section de son expérience en matière de tourisme durable et régénératif. Deb s'est parfaitement intégrée à la section Îles Atlantiques d'EUROPARC et à la Fédération dans son ensemble en s'appuyant sur le travail déjà réalisé et en examinant de nouvelles opportunités pour les membres de la section. Elle tient en particulier à mettre en place un réseau de jeunes professionnels et un programme de mentorat qui encouragera la collaboration entre toutes nos aires protégées.

Trois nouveaux administrateurs, tous excellents et expérimentés, ont rejoint le conseil d'administration de la section Îles Atlantiques : Paul Leadbitter, responsable du programme de protection des tourbières auprès du North Pennines National Landscape, Anna Jones, responsable stratégique de l'inclusion, de la diversité et de l'excellence en matière de gouvernance auprès de Tirweddau Cymru

Landscapes Wales (TCLW) et Ioan Gwilym, responsable de la communication auprès de l'Autorité du parc national d'Eryri. Nous souhaitons exprimer notre gratitude envers tous les membres de notre conseil d'administration pour leur contribution et tenons à remercier ceux qui ont quitté leurs fonctions pour tout ce qu'ils ont apporté au réseau.

La section Îles Atlantiques d'EUROPARC a désormais entamé la mise en œuvre de sa nouvelle stratégie triennale pour la période 2026 à 2028.

Pour en savoir plus sur la stratégie de la section EAI pour la période 2026-2028 ici.



EUROPARC
Atlantic Isles

Pour en savoir plus sur la section Îles atlantiques ici.

Section d'Europe centrale et orientale d'EUROPARC

La section d'Europe centrale et orientale (CEE) d'EUROPARC regroupe des aires protégées situées en Bulgarie, en Croatie, en République tchèque, en Hongrie, en Pologne, en Roumanie, en Slovaquie et en Slovénie. Elle promeut la coopération transfrontalière par la communication et le partage d'expériences, et veille à l'intégration des sites Natura 2000 aux systèmes nationaux. La section CEE s'aligne sur les objectifs d'EUROPARC tout en adaptant les initiatives à une région qui regorge de forêts anciennes et d'habitats pour grands carnivores.

Les membres de la section CEE ont participé activement à des réunions en ligne et en présentiel tout au long de l'année 2025, assurant ainsi une coopération continue et des échanges professionnels malgré les distances géographiques. Ces interactions régulières ont contribué à renforcer la collaboration régionale et à maintenir la visibilité de la section au sein du réseau dans son ensemble.

Les membres de la section ont grandement contribué à la Journée européenne des parcs en organisant toute une série d'événements et d'initiatives fascinants à destination des communautés locales et des visiteurs. Il s'agissait notamment de promenades thématiques interactives, d'excursions guidées par des experts, de sorties photographiques consacrées au patrimoine naturel, d'activités d'observation ornithologique menées par des spécialistes, ainsi que de divers programmes pédagogiques en plein air consacrés à l'environnement et destinés à différentes tranches d'âge. Grâce à ces initiatives, les membres ont sensibilisé le public aux aires protégées et ont souligné l'importance de la conservation de la nature et des pratiques de gestion durable à travers toute la région.

La section était également fortement représentée à l'Assemblée générale et à la conférence EUROPARC qui se sont tenues en Lituanie. Les membres ont activement contribué aux discussions entre professionnels et au partage de connaissances, faisant ainsi entendre la voix et les perspectives de l'Europe centrale et orientale au sein du réseau européen dans son ensemble.

Regarder vers l'avenir

La Chaire UNESCO sur la gestion durable des aires protégées, basée à l'Université des sciences appliquées de Carinthie en Autriche, a organisé et animé une rencontre de coordination en ligne afin de redynamiser les activités de la section et de préparer la transition de la présidence. Outre le fait de se revoir et de renforcer les liens qui existent entre les professionnels de la section, les participants ont pu discuter des activités prévues pour 2026. Dans ce cadre, la section a également entamé les préparatifs d'une rencontre en présentiel qui se tiendra à l'automne 2026. La section tient à exprimer sa sincère gratitude à nos collègues de la Chaire UNESCO sur la gestion durable des aires protégées pour leur participation active et leur mobilisation en faveur du renforcement de la coopération au sein du réseau. En accueillant cette initiative et en facilitant le dialogue, elle a largement contribué à redynamiser les activités de la section et à instaurer un esprit de collaboration et d'anticipation parmi ses membres.



EUROPARC
Central and Eastern Europe

Pour en savoir plus sur la section d'Europe centrale et orientale ici.

Section francophone d'EUROPARC

La section francophone d'EUROPARC regroupe les aires protégées de France, de Suisse, du Luxembourg et de Wallonie. Elle promeut des approches innovantes en matière de développement durable des aires rurales et périurbaines, et assure la coordination autour de projets territoriaux intégratifs et participatifs à long terme. La section francophone s'aligne sur les objectifs d'EUROPARC, tout en adaptant les initiatives aux conditions géographiques diverses, des chaînes alpines aux côtes, qui englobent de vastes paysages ruraux.

La constitution d'un bureau officiel pour la section francophone s'est révélée complexe en raison de la diversité des contextes nationaux et des capacités variables des membres à s'engager. Plutôt que de mettre en place une structure rigide, la priorité était d'instaurer une dynamique collective fondée sur un fonctionnement souple, coopératif et réactif. Cette approche a permis de s'adapter aux réalités des membres tout en garantissant la continuité et la cohérence des activités de la section.

Au cours de l'année, la section a renforcé sa position au sein de l'ensemble du réseau en favorisant un véritable sentiment d'appartenance parmi les membres francophones et en encourageant des échanges thématiques réguliers. Ces efforts lui ont donné de la visibilité, de la légitimité et ont renforcé sa contribution aux objectifs généraux de la Fédération, marquant ainsi un véritable pas en avant dans son intégration et sa reconnaissance. Deux événements majeurs marquent cette période :

- ⊗ L'élection de Sabrina Caire, du Parc naturel régional du Luberon, au Conseil d'EUROPARC.
- ⊗ La participation de Marjorie Jouen, de l'Institut Jacques Delors, au groupe consultatif sur les politiques d'EUROPARC, renforçant ainsi l'expertise et la visibilité des positions francophones dans les débats européens.

La section francophone a participé activement au groupe de travail chargé de redéfinir le rôle des sections au sein d'EUROPARC. L'idée était de clarifier leur mandat, leurs méthodes de fonctionnement et leurs relations avec la



gouvernance centrale du réseau. Cette participation a donné lieu à plusieurs présentations lors d'événements organisés par EUROPARC, notamment la conférence EUROPARC, quatre réunions par vidéoconférence rassemblant entre 15 et 25 participants, ainsi que deux rencontres en présentiel en France :

- ⊗ Le colloque international « L'Europe des paysages et des jardins. Quelles politiques européennes pour les patrimoines jardins et paysagers ? », organisé à la Maison Jean Monnet de Bazoches-sur-Guyonne ;
- ⊗ La Journée européenne des parcs, le 24 mai, au cours de laquelle les participants ont proposé la création d'un groupe de travail consacré aux prairies naturelles européennes au sein du Parc naturel régional du Haut-Languedoc. João Cardoso de Melo, du Conseil d'EUROPARC, était présent.

Ces activités ont permis d'identifier des thèmes prioritaires communs (jeunesse, santé, tourisme durable, prairies naturelles et coopération transfrontalière), d'améliorer le partage d'informations sur les politiques européennes majeures (Loi sur la restauration de la nature, stratégie sur la biodiversité d'ici à 2030, réformes de la PAC) et de favoriser l'émergence de projets communs, notamment le projet Interreg PRIVALAN (France-Belgique) sur la pollution lumineuse, ainsi que la proposition de créer un groupe de travail « Prairies naturelles » au sein du réseau EUROPARC.

Un webinaire en français consacré au programme des jeunes gardes forestiers a également été organisé, afin de favoriser le partage d'expériences entre les parcs francophones et de renforcer la dimension jeunesse du réseau.





Signature conjointe à l'occasion
de la Journée européenne des parcs.
© Midi Libre

Suivi et accompagnement de l'élaboration de projets européens

Le suivi actif des programmes Interreg Europe, Interreg Euro-MED, LIFE et Erasmus+ a donné lieu à des idées de projets axés sur la gestion forestière partagée, la préservation des prairies naturelles et la coopération transfrontalière. Cela a permis de jeter les bases d'un accompagnement structuré destiné à aider les responsables francophones à accéder aux financements européens et favoriser des liens plus étroits avec le groupe de travail Parcs transfrontaliers d'EUROPARC. Parmi les appels relayés, deux initiatives ont particulièrement mobilisé la section :

- ⊗ La *Fédération des Conservatoires d'Espaces Naturels* (FCEN) a lancé un appel à projets portant sur le jumelage de gestionnaires d'aires protégées. Six projets ont été retenus, parmi lesquels une coopération tripartite entre le PNR des Pyrénées-Ariégeoises, le Comminges et le Val d'Aran autour du projet intitulé « Gélinotte des bois et bouquetin des Pyrénées : coopération transfrontalière et gestion conjointe pour la biodiversité pyrénéenne » ;
- ⊗ Projet Erasmus+ portant sur des ateliers transfrontaliers en plein air, qui a retenu les binômes Scarpe-Escaut × Plaines de l'Escaut et Parc national de la Vanoise × Parc national du Grand Paradis, et auquel participaient plusieurs universités partenaires. Le projet final a été soumis en mars 2026.

L'année 2025 a été marquée par la poursuite du développement de la section francophone d'EUROPARC, qui s'est traduite tant par son dynamisme collectif que par son influence croissante au niveau européen. Les avancées institutionnelles, le renforcement des outils de travail collaboratif et l'émergence de projets concrets témoignent d'un positionnement désormais solide et structuré. La section s'impose ainsi comme un espace d'échanges stratégiques, un levier de coopération transfrontalière et un acteur crédible dans la défense des intérêts des aires protégées au niveau européen.

Outils de coordination et défense des intérêts au niveau européen

Pour faciliter les échanges, la section a mis en place plusieurs outils de coordination, notamment un groupe WhatsApp très actif permettant le partage rapide d'informations et la concertation, ainsi qu'un espace en ligne commun regroupant les ressources, les documents stratégiques et les retours d'expérience. Par ailleurs, un travail de coordination des politiques a été mis en place à Bruxelles en collaboration avec le bureau VIA (*Volontaire International en Administration*) de l'*Office français de la biodiversité* (OFB), poste basé à Bruxelles pour le compte de l'OFB et chargé notamment de suivre l'évolution des politiques européennes. Dans ce contexte, la section francophone a rédigé un courrier adressé à plusieurs ministres français afin de les avertir des risques liés à la réduction ou à la suppression du programme LIFE. La section a par ailleurs participé à des réunions avec le ministère de la Transition écologique afin de faire entendre la voix des aires protégées. Ces actions ont permis de mieux faire connaître les positions françaises au niveau européen et ont renforcé la crédibilité de la section en tant qu'interlocuteur structuré et légitime dans le domaine de la défense des intérêts.



EUROPARC
FRANCOPHONE SECTION

Pour en savoir plus sur la section francophone ici.



Rencontre Interreg Europe GREENHEALTH à la réserve naturelle de Kullaberg, en Suède. © Océane Bailly

Section italienne d'EUROPARC/Federparchi

La section italienne d'EUROPARC/Federparchi regroupe les diverses aires protégées terrestres et marines du pays. Elle promeut des stratégies de tourisme durable et les avantages que présentent les services écosystémiques. En outre, elle assure le maintien et le développement des bonnes pratiques et des cultures traditionnelles. Federparchi s'aligne sur les objectifs d'EUROPARC tout en adaptant les initiatives afin de tirer parti de la richesse de la biodiversité et du patrimoine culturel de l'Italie.

En 2025, Federparchi s'est attachée à aligner les aires protégées italiennes sur la stratégie de l'UE en matière de biodiversité d'ici à 2030, à mettre en œuvre la Loi sur la restauration de la nature et à promouvoir la Charte européenne du tourisme durable (CETD). En tant qu'organisme représentatif des parcs italiens, Federparchi a servi de trait d'union entre les besoins des gestionnaires locaux et l'élaboration des politiques européennes.

Tout au long de l'année, Federparchi a su tirer parti de son adhésion à la Fédération EUROPARC pour promouvoir les aires protégées italiennes. En adoptant les normes européennes en matière de tourisme et de préservation, et en participant activement au dialogue continental, Federparchi veille à ce que le « modèle italien » de gestion intégrée des parcs (alliant nature et culture) demeure un pilier de la politique environnementale européenne.

L'événement phare du printemps a été la Journée européenne des parcs, le 24 mai, qui célébrait l'anniversaire des premiers parcs nationaux d'Europe. Sous le thème « Ensemble pour le bien de la nature », Federparchi a souligné la nécessité d'une coopération transfrontalière et de partenariats public-privé. Parmi les temps forts dans les régions, citons :

- ◎ **Lombardie** : Federparchi Lombardia a coordonné des initiatives axées sur la biodiversité urbaine et la résilience climatique, en particulier dans les parcs métropolitains tels que le *Parco Nord Milano*.
- ◎ **Lazio** : Dans le cadre de RomaNatura, plusieurs événements ont été organisés afin de mettre en avant les liens qui existent entre la santé humaine et la nature, tout en promouvant la marque « Natura in Campo » dédiée aux produits locaux durables.
- ◎ **Toscane** : Le Parc national de l'Archipel toscan a organisé des randonnées pédagogiques et des ateliers consacrés à la préservation marine, mettant l'accent sur l'interdépendance des écosystèmes insulaires.



Pour en savoir plus sur la section italienne ici.

Une délégation nombreuse de Federparchi a participé à l'édition 2025 de la conférence EUROPARC à Birštonas, en Lituanie. Les parcs italiens ont mis à disposition des études de cas concernant l'intégration de l'agriculture durable aux aires protégées. Par ailleurs, des représentants italiens ont participé à des ateliers techniques consacrés à la mise en œuvre de la Loi européenne sur la restauration de la nature, au cours desquels ils ont partagé leurs stratégies en matière de restauration des zones humides et de gestion forestière. Enfin, des sessions spéciales ont été organisées pour célébrer le 50e anniversaire de la Convention de Ramsar, au cours desquelles Federparchi a souligné le rôle essentiel des zones humides italiennes sur la voie migratoire méditerranéenne.

Charte européenne du tourisme durable (CETD)

La CETD demeure le principal outil de certification du tourisme durable dans les parcs italiens. L'année 2025 a été marquée par une croissance et des échanges significatifs.

- ⊗ **Reconductions** : Le Parc national de l'Archipel toscan a poursuivi la mise en œuvre de son plan d'action pour la période 2026-2030, organisant des forums avec les parties prenantes et passant à la phase III (impliquant la collaboration avec les agences de voyage).
- ⊗ **Nouveaux candidats** : L'Autorité régionale des parcs marins de Calabre s'est officiellement lancée dans un processus d'accréditation CETD en organisant son premier forum en avril 2025.
- ⊗ **Formation** : Federparchi a organisé plusieurs webinaires en collaboration avec des experts d'EUROPARC afin d'aider les gestionnaires de parcs à évaluer l'impact socio-économique du tourisme durable.

Mobilisation et éducation des jeunes

Federparchi a continué de promouvoir les programmes pour la jeunesse d'EUROPARC :

- ⊗ **Conseil des jeunes d'EUROPARC** : Les représentants italiens ont participé aux dernières phases du mandat 2023-2025 en plaidant en faveur de meilleures opportunités d'emploi pour les jeunes professionnels dans les zones rurales et les aires protégées.
- ⊗ **Jeunes gardes forestiers** : Conformément aux lignes directrices d'EUROPARC, de nombreux parcs italiens, tels que celui de l'Apennin toscan-émilien, ont organisé des camps d'été afin de mobiliser une nouvelle génération d'« ambassadeurs de la nature » grâce à des échanges internationaux. Par ailleurs, le Parc national des forêts du Casentino a accueilli l'édition 2025 du Camp international des jeunes gardes forestiers organisé par EUROPARC.

Partenariats stratégiques et défense des intérêts

En juin 2025, le CAI (Club alpin italien) a renouvelé l'initiative « In Cammino nei Parchi » (Randonnées dans les parcs), qui vise à promouvoir une pratique responsable de la randonnée et à soutenir l'entretien du réseau national de sentiers.

Par ailleurs, Federparchi a apporté son soutien au projet *LIFE PAME-Europe*, mené par EUROPARC, en encourageant les sites italiens à se porter candidats comme sites pilotes dans le cadre de ce projet. L'idée est de tester le cadre PAME-Europe destiné à évaluer l'efficacité de la gestion.

Camp international des jeunes gardes forestiers 2025 au parc national des forêts du Casentino, en Italie. © Jessica Micklem-Kolenic



Section néerlandaise d'EUROPARC

La section néerlandaise d'EUROPARC regroupe certaines aires protégées de Belgique et celles des Pays-Bas. Elle promeut des activités axées sur les services écosystémiques et la nécessité de trouver de nouvelles sources de financement. Cette section s'aligne sur les objectifs d'EUROPARC tout en adaptant les initiatives à une région caractérisée par une forte densité de population et une exploitation intensive des terres.

À l'occasion de l'édition 2025 de la conférence EUROPARC à Birštonas, en Lituanie, plus de 20 participants venus des Pays-Bas se sont réunis pour une rencontre en présentiel. Gijs de Kruif (Pays-Bas) et Ignace Schops (Belgique) ont profité de cette occasion pour souligner l'importance et la raison d'être de la section. La conférence a également permis d'échanger avec des représentants de plusieurs parcs nationaux belges créés depuis 2023. Elle a aussi servi de point de départ pour redynamiser la section néerlandaise. Il a été convenu d'organiser des réunions en ligne régulières et un événement annuel en présentiel.

L'année a débuté dans un climat d'incertitude pour les parcs nationaux néerlandais, du fait des coupes budgétaires annoncées par le gouvernement, qui touchent la conservation de la nature et la gestion des parcs. Grâce à une coopération étroite et à des efforts conjoints de défense des intérêts au niveau national, ces coupes budgétaires ont pu être atténuées, ce qui souligne l'importance d'une action collective et d'une voix commune au sein d'EUROPARC.

À l'occasion de la Journée européenne des parcs, les parcs nationaux néerlandais ont organisé un inventaire de la biodiversité qui a largement mobilisé le public. Près de 7 000 observateurs ont transmis plus de 135 000 observations, recensant près de 5 000 espèces différentes dans les parcs nationaux et leurs environs. Partout dans le pays, les visiteurs ont pu participer à des activités spéciales, renforçant ainsi les liens entre les personnes, la nature et les aires protégées.

La section néerlandaise est fière que le parc national de Weerribben-Wieden se soit vu décerner la Charte européenne du tourisme durable (CETD). Lors de la cérémonie de remise des prix à Bruxelles, le Parc a présenté des informations précieuses concernant son programme de mobilité durable, notamment en matière de développement des stations de location de vélos électriques. Il s'agit du premier parc à obtenir la certification CETD aux Pays-Bas depuis plusieurs années et nous espérons qu'il servira d'exemple à d'autres parcs dans leur évolution vers un tourisme durable.

Par ailleurs, un groupe de responsables de parcs des Pays-Bas a participé à un voyage d'études au parc national de Thy et au parc national de Mols Bjerger, au Danemark. Au cours de cette visite, les participants ont découvert des approches innovantes en matière de gestion des visiteurs, de pédagogie et de tourisme durable, et ont partagé leurs expériences avec leurs collègues danois. Cette visite a été à la fois enrichissante et agréable, tout en renforçant les liens personnels et la coopération entre les parcs.

Enfin, nous sommes absolument ravis qu'Erine de Man, du parc national d'Alde Feanen, ait été élue au Conseil des jeunes d'EUROPARC.



*La section néerlandaise à la conférence EUROPARC.
© Vaidas Garla*



EUROPARC
Low Countries

***Pour en savoir plus sur
la section néerlandaise ici.***

*Cérémonie de remise des prix de la Charte
européenne du tourisme durable à Bruxelles.
© EUROPARC*



Réunion de la section Nord-Baltique lors de la conférence EUROPARC 2025.
© Kullaberg-Naturresevat

Section Nord-Baltique d'EUROPARC

La section Nord-Baltique d'EUROPARC rassemble les autorités et organisations chargées des aires protégées du Danemark, de la Norvège, de la Suède, de la Finlande, de l'Estonie, de la Lettonie, de la Lituanie et de l'Islande. Elle propose une plateforme de coopération, de partage de connaissances et de réflexion commune autour des défis partagés en matière de conservation de la nature, de tourisme durable et de gestion des visiteurs. La section Nord-Baltique s'aligne sur les objectifs d'EUROPARC tout en adaptant les initiatives à une région caractérisée par de vastes forêts boréales, de toundra arctique et d'écosystèmes côtiers.

En 2025, la section a continué de fonctionner selon un modèle de direction partagée, la Suède et la Norvège assurant conjointement les fonctions de président et de coordinateur. Traditionnellement, les fonctions de direction passaient d'un pays à l'autre tous les deux ans, mais la continuité a été privilégiée ces dernières années du fait de la raréfaction des financements extérieurs et de l'évolution des capacités organisationnelles des pays membres.

L'un des moments forts de l'année a été la réunion de la section Nord-Baltique, qui s'est tenue dans le cadre de l'édition 2025 de la Conférence EUROPARC à Birštonas, en Lituanie. Des représentants de toute la région se sont ainsi rassemblés pour faire le point sur la situation actuelle de la section, son rôle au sein de l'ensemble de la Fédération et ses priorités pour l'avenir. La réunion a également été marquée par un moment de recueillement en mémoire de Lasse Love, dont l'engagement de longue date en faveur des aires protégées dans la région Nord-Baltique a été salué avec gratitude et respect.

Les discussions menées lors de la réunion ont mis en évidence plusieurs défis communs. Ces dernières années, la section a fonctionné sans financement dédié, ce qui a limité ses activités principalement à la coordination, aux échanges informels et à la participation à la conférence EUROPARC. Dans le même temps, cette section a gagné en importance, d'autant plus que la pression touristique exercée sur les aires protégées a fortement augmenté dans l'ensemble de la région, notamment en Islande et dans le nord de la Finlande. Les membres ont souligné la nécessité de renforcer la coopération en matière de tourisme durable, de gestion des

visiteurs et de recherche d'un équilibre entre la préservation et l'accès du public.

Regarder vers l'avenir

Les informations communiquées par le Conseil d'EUROPARC ont souligné le fait que la Fédération traverse actuellement une période de renouveau, marquée notamment par une nouvelle direction et la recherche de futurs modèles de financement. Cette situation a été perçue comme une opportunité pour les sections de jouer un rôle plus actif au sein de la Fédération, d'apporter une contribution stratégique aux discussions européennes et de mettre en place des initiatives communes reflétant les priorités régionales.

À l'issue de la rencontre, il a été convenu qu'un processus de suivi structuré était nécessaire. Une réunion en ligne sera organisée afin de discuter des moyens de renforcer la section Nord-Baltique, de clarifier sa contribution à la Fédération EUROPARC et d'établir un plan de travail pour la période 2025-2027. Parmi les thèmes clés, citons la définition d'un modèle de rotation clair pour la direction, l'exploration de nouvelles possibilités de financement, la garantie de la continuité et de la visibilité, ainsi que l'aide apportée aux pays membres pour évaluer leur capacité à assumer des rôles de coordination.

Malgré des ressources limitées, la section Nord-Baltique continue de jouer un rôle important en tant que forum de discussion et de collaboration. Il existe une volonté commune de renforcer la section en tant que voix unifiée de la région Nord-Baltique au sein d'EUROPARC, afin d'apporter l'expérience pratique des aires protégées du Nord et de la Baltique aux discussions politiques européennes et aux projets de coopération dans les années à venir.

**Pour en savoir plus
sur la section
Nord-Baltique ici.**



Section espagnole d'EUROPARC

La section espagnole d'EUROPARC a vu le jour en 1993 et se compose actuellement de 25 administrations publiques directement chargées de la planification et de la gestion des aires protégées en Espagne. Elle promeut une gestion plus durable, équitable et solidaire, garantissant ainsi un tourisme durable, la recherche et l'amélioration des compétences professionnelles. La section s'aligne sur les objectifs d'EUROPARC tout en adaptant ses initiatives afin de concilier l'autonomie régionale avec les stratégies nationales et européennes.

Grâce au soutien de la Fundación Fernando Gonzalez Bernaldez (FUNGLOBE), qui porte le nom d'un professeur pionnier en écologie terrestre, la section dispose d'une équipe qui compte dix personnes chargées de fournir des services de réseau à tous les membres, conformément au plan de travail approuvé par l'Assemblée générale et le Conseil élu. Au cours de l'année 2025, plusieurs projets ont été mis en œuvre, dont certains coordonnés par FUNGLOBE avec la participation de plusieurs membres et d'autres partenaires :



Assemblée des membres. © Section espagnole d'EUROPARC



Living Landscape : parc naturel de la Sierra Norte de Guadalajara

En 2024 et 2025, un projet a été mis en œuvre afin de dynamiser l'économie locale de cette zone rurale en valorisant les services écosystémiques liés à une mosaïque forestière plus résiliente face au changement climatique. L'une des actions phares a consisté à soutenir dix initiatives locales, ainsi que l'obtention de la certification FSC d'une forêt privée.



LIFE Stewardship

L'objectif principal de ce projet consiste à promouvoir la gestion responsable des terres afin de renforcer la conservation de la nature et d'encourager l'innovation et la collaboration entre les administrations, les propriétaires fonciers, les entreprises, les ONG et les autres parties prenantes. FUNGLOBE est l'un des partenaires qui apporte son expertise en matière de renforcement des capacités et de mise en réseau par le biais de la section espagnole d'EUROPARC.

Pour en savoir plus sur le projet ici.

Projet LIFE RedBosques_Clima

Après quatre années d'activité intense, l'événement de clôture du projet s'est tenu en novembre. À cette occasion, les principaux résultats et contributions du projet LIFE RedBosques_Clima ont été présentés. Ce projet visait à renforcer la capacité d'adaptation des forêts au changement climatique en encourageant une gestion forestière axée sur la conservation (favorisant la maturité, l'hétérogénéité et la biodiversité), dans le cadre du concept d'« adaptation fondée sur les écosystèmes ».



Événement de clôture du parc de la Sierra Norte.
© Section espagnole d'EUROPARC

Campagne « Nos aires protégées »

La section espagnole d'EUROPARC mène une campagne intitulée « Nos aires protégées », qui comprend la série « Protected Lives », dont les 42 épisodes ont été produits et diffusés jusqu'en 2025.

Explorer les vidéos ici. www.youtube.com/@NuestrosEspaciosProtegidos

Explorer les vidéos ici.

Soutien à la CETD

En Espagne, 29 aires naturelles protégées participent à l'élaboration de la Charte européenne du tourisme durable (CETD). Elles sont réparties entre 10 communautés autonomes et 611 organisations membres, ce qui représente près de la moitié de l'ensemble des organisations membres en Europe. Par ailleurs, 24 agences de voyage opérant dans des aires protégées participent. Le bureau de la section espagnole d'EUROPARC assure le suivi et apporte son soutien à tous les acteurs de la CETD.

Regarder vers l'avenir

Le principal défi pour les années à venir sera de mobiliser pleinement l'ensemble des membres en vue de l'élaboration du « Programme 2030, changement planétaire et aires protégées : des territoires vivants de préservation au service du bien-être humain ».



Pour en savoir plus sur la section espagnole ici.

Le projet a notamment donné naissance au *Manuel d'évaluation des risques climatiques et d'adaptation des forêts à la sécheresse : Solutions fondées sur la nature pour l'adaptation des forêts au changement climatique*. Cette publication rassemble les connaissances scientifiques actuelles sur les caractéristiques forestières liées à la vulnérabilité climatique, propose une méthode d'évaluation du risque de sécheresse, présente des stratégies de gestion forestière visant à renforcer la capacité d'adaptation et comprend trois études de cas.



Pour en savoir plus sur le projet ici.

Renforcement des capacités : Master et autres initiatives de formation

La 25e édition du programme de master en aires naturelles protégées s'est achevée au cours du second semestre 2025. Cela marque 25 années ininterrompues d'un projet de formation et d'échanges initié en 2001 sous la forme d'un premier cours de troisième cycle, rapidement transformé en programme de master. L'édition 2025 a rassemblé 31 participants.

En 2025, l'École des aires protégées a vu le jour, proposant un vaste éventail de formations courtes spécialisées dans des domaines tels que la communication, le changement climatique, le tourisme durable et la restauration de l'environnement.

ESCUELA DE ÁREAS PROTEGIDAS



Pour en savoir plus sur le projet ici.





Les participants au premier atelier du projet « Développement des aires protégées » à Bonn. © Stiftung Nationale Naturlandschaften

Section Naturlandschaften e.V. (section allemande d'EUROPARC)

La section allemande est portée par l'organisation faîtière nationale Nationale Naturlandschaften e. V. (NNL e. V.) et le Verband Deutscher Naturparke e. V. (Association des parcs naturels allemands). Ensemble, ils représentent les paysages naturels nationaux (NNL) d'Allemagne, qui regroupent 16 parcs nationaux, 18 réserves de biosphère, 104 parcs naturels et 3 zones de nature sauvage. NNL e. V. s'aligne sur les objectifs d'EUROPARC tout en adaptant ses initiatives aux enjeux de préservation de la biodiversité, de protection du climat, de développement durable, d'immersion dans la nature et d'éducation à l'environnement.

Événement marquant un double anniversaire « Naturellement précieux : les paysages naturels nationaux- Hier. Aujourd'hui. Demain.

25 ans de valeur socio-économique des paysages naturels nationaux

Avec quelque 700 millions de visites par an, les 141 paysages naturels nationaux allemands constituent des destinations de choix pour les loisirs et le tourisme. Les données indiquent que 70 % des Allemands se rendent dans un NNL au moins une fois tous les deux ans. Depuis des années, l'initiative de suivi socio-économique (SÖM) fournit des données essentielles sur l'importance de ces espaces protégés pour le tourisme, ce qui favorise leur acceptation par les populations locales et apporte des informations cruciales aux autorités tant régionales que fédérales.

Sur le plan économique, le tourisme dans les 141 aires protégées génère 14 milliards d'euros de recettes annuelles pour les régions, souvent grâce précisément à leur statut d'aire protégée. Au-delà des dépenses directes, une enquête représentative met en évidence l'importance que le public accorde à ces espaces : les citoyens estiment la protection de ces paysages à environ 40 milliards d'euros.

Ces chiffres, qui résultent de nombreuses années de recherche, ont été présentés lors de l'événement anniversaire « Naturellement précieux : les paysages naturels nationaux – hier, aujourd'hui, demain », le 24 juin 2025. Depuis 25 ans, l'Agence fédérale pour la conservation de la nature (BfN) soutient la recherche socio-économique en matière de tourisme dans les espaces naturels nationaux, grâce à un financement assuré par le ministère fédéral de l'Environnement, de la Protection du climat, de la Protection de la nature et de la Sécurité nucléaire (BMUKN). Ces études ont pour objectif de recenser et d'analyser les retombées économiques du tourisme dans ces régions.

Les NNL fêtent leurs 20 ans : bâtir un avenir qui vaut d'être vécu

Outre la présentation de ces conclusions, cet événement qui marquait un double anniversaire a également permis de célébrer les 20 ans des NNL. Peter Südbek, président du Conseil d'administration de NNL e.V., résume le rôle fédérateur et la pérennité des NNL : « L'Alliance des paysages naturels nationaux regroupe les grandes aires protégées d'Allemagne sous une même égide et joue un rôle indispensable dans le renforcement de la mise en réseau des différents sites ainsi que dans le développement de la coopération et des synergies. » Elle contribue efficacement à une meilleure visibilité des divers services que nos aires proposent pour la nature, les populations et la région, et à un renforcement de leur importance au sein de la société. « Nous travaillons de manière intégrée au service des populations et de la nature, tant sur le plan écologique qu'économique, et contribuons ainsi à façonner un avenir qui vaut d'être vécu. »

*Allocution de Peter Südbek, président du conseil d'administration de NNL e.V., lors de l'événement d'anniversaire organisé au ministère fédéral de l'Environnement, de la Protection du climat, de la Conservation de la nature et de la Sécurité nucléaire (BMUKN).
© BMUKN/Peter-Paul Weiler*

Perspectives d'avenir : poursuivre les efforts engagés et les opérations de communication

Le rôle des NNL dans la conservation de la nature, la protection du climat et le développement durable est plus crucial que jamais. Couvrant un tiers de la superficie totale de l'Allemagne, les NNL contribuent de manière significative au respect des engagements nationaux et internationaux en matière d'environnement. Pour autant, le grand public reste encore peu conscient de l'importance de notre travail. Pour y remédier, l'année 2025 a marqué le déploiement de nos opérations de communication à plusieurs niveaux. L'objectif était de mieux faire connaître et de renforcer la reconnaissance du rôle des NNL en politique et dans la société, tout en présentant clairement la valeur de notre travail. À cette fin, nous mettons à disposition des affiches, des cartes postales ou des modèles de publications pour les réseaux sociaux. Au total, plus de 130 publications sur Instagram ont été diffusées et environ 170 événements ont rassemblé plus de 138 000 participants.

Pour souligner les liens qui nous unissent à l'ensemble du réseau EUROPARC, nous avons été ravis d'accueillir Michael Hošek, président du Conseil d'EUROPARC, et Esther Bossink, membre de l'équipe de direction, lors de notre atelier stratégique annuel afin de discuter de notre stratégie de communication et des opérations menées pour mettre en avant les avantages que les aires protégées apportent à la société dans son ensemble.

Début des opérations de la Stiftung Nationale Naturlandschaften

En 2024, nous avons créé, en collaboration avec le Verband Deutscher Naturparke e.V. (VDN e.V.), la Stiftung Nationale Naturlandschaften (Fondation des paysages naturels nationaux) constituée sous la forme d'une société à responsabilité limitée à but non lucratif. Ce centre fédéral de services et de mise en réseau coordonne la conservation de la nature, la protection naturelle du climat et le développement durable. Il favorise également l'éducation au développement durable, l'engagement citoyen, le tourisme durable et le développement régional.



Depuis 2025, la Fondation met en œuvre le projet « Développement des aires protégées » pour le compte de l'Agence fédérale pour la conservation de la nature, afin de soutenir le Plan d'action national pour les aires protégées. Ce plan d'action vise à accompagner les Länder et les parties prenantes des aires protégées dans la mise en œuvre des objectifs de l'Union européenne en matière d'aires protégées, dans le développement du réseau allemand d'aires protégées et dans le respect des exigences qualitatives et quantitatives applicables à ces espaces protégés.

Le projet concerne l'ensemble du territoire des aires protégées en Allemagne. L'accent n'est pas mis sur la création de nouvelles aires protégées, mais sur le renforcement de la résilience des aires existantes. Cette démarche s'appuie sur toute une série de conférences, une étude de l'optimisation des conditions de financement et l'élaboration d'un guide présentant des exemples de bonnes pratiques pour façonner les relations entre les parcs et les populations, favorisant ainsi l'acceptation des aires protégées. Par ailleurs, les avantages spécifiques que présentent les aires protégées pour certains groupes cibles, afin d'en renforcer l'acceptation sociale, sont en cours d'étude. Ce projet contribue ainsi à la mise en œuvre au niveau national des objectifs mondiaux et européens en matière de biodiversité. Il s'inscrit également dans la suite logique des résultats du suivi socio-économique (SÖM).

Renforcement du réseau européen

En alignant nos projets, nos initiatives et nos stratégies nationales sur les objectifs généraux de la Fédération EUROPARC, nous veillons à ce que notre travail contribue à l'instauration d'un réseau résilient d'aires protégées européennes. Un exemple marquant de cette synergie : notre participation active au projet LIFE PAME-Europe (axé sur l'efficacité de la gestion des aires protégées). NNL e. V. facilite l'échange d'expertise en matière de gestion de la qualité au-delà des frontières. Nous sommes aussi absolument ravis d'accueillir au sein du Conseil des jeunes d'EUROPARC Michelle Herrmann, Rachel O'Shea et Yannick Mehne, qui ont tous des liens avec les NNL allemands. Enfin, nos efforts menés en Allemagne contribuent à renforcer la voix commune de l'Europe en faveur de la conservation de la nature, démontrant ainsi que des aires protégées bien gérées sont essentielles pour la biodiversité, les objectifs climatiques et la cohésion sociale du continent.

**Nationale
Naturlandschaften**



Pour en savoir plus sur la section allemande ici.

Nous contacter

Le Conseil

Président

Michael Hošek - michael.hosek@integracons.com

Membres élus du Conseil

Marta Múgica - Vice présidente - marta.mugica@redeuroparc.org

Matti Tapaninen - Vice président - matti.tapaninen@metsa.fi

Elliott Lorimer - elliot.lorimer@yorkshiredales.org.uk

João Cardoso de Melo - joao.melo@cascaisambiente.pt (trésorier)

Lidia Bai - athenelb@gmail.com

Sabrina Caire - sabrina.caire@yahoo.com

Membres du conseil cooptés

Représentant périurbain

Nikos Pangas - npangas@philodassiki.org

Représentante des sections

Sonja Miller (ancienne)

Tim Duckmanton - tim.duckmanton@lakedistrict.gov.uk

Conseiller spécialisé

Myrthe Fonck - myrthe.fonck@pwn.nl

Représentant de la jeunesse

Michelle Herrmann - mn.herrmann@gmx.de

IAuditeur interne

James Stuart (2023 - 2025)

Kari Lahti (2025 - présent) - Kari.Lahti@syke.fi

Sections d'EUROPARC

Section Îles Atlantiques d'EUROPARC

Deb Brookes - deb@europarc-ai.org

www.europarc-ai.org

Section d'Europe centrale et orientale d'EUROPARC

Szilvia Göri - goriszilvia@hnp.hu

www.europarc.org/europarc-central-and-eastern-europe

Section francophone d'EUROPARC

Clara Fontana - cfontana@parcs-naturels-regionaux.fr

www.europarc.org/europarc-france

Section italienne d'EUROPARC/Federparchi

Corrado Teofili - corrado.teofili@federparchi.it

www.federparchi.it

Section néerlandaise d'EUROPARC

Sharon Jagt - sharon.jagt@npweerribenwieden.nl

www.europarc.org/europarc-low-countries

Section Nord-Baltique d'EUROPARC

Daniel Åberg - daniel.aberg@lansstyrelsen.se

www.europarc-nb.org

Section espagnole d'EUROPARC

Marta Múgica - marta.mugica@redeuroparc.org

www.redeuroparc.org

Section Naturlandschaften e.V. (section allemande d'EUROPARC)

Sonja Miller (ancienne)

Mira Franzen - mira.franzen@nationale-naturlandschaften.de

https://nationale-naturlandschaften.de

Direction d'EUROPARC

Siège social d'EUROPARC

Waffnergasse 6, 93047 Regensburg, Allemagne

Tel.: +49 (0) 941 599 35 98-0

Directrice exécutive

Carol Ritchie (ancienne)

Alberto Arroyo Schnell - alberto.arroyo.schnell@europarc.org

Responsable des politiques et des projets

Federico Minozzi - federico.minozzi@europarc.org

Responsable du développement des politiques

Sanna-Kaisa Juvonen - sanna.kaisa.juvonen@europarc.org

Chargée de projet NaturaConnect

Marit Schnepf - marit.schnepf@europarc.org

Chargé de projet

Simone Prestes Dürrnagel

simone.prestes.duerrnagel@europarc.org

Responsable de projet : jeunesse, sports d'extérieur, communication

Jessica Micklem-Kolenić - jessica.micklem@europarc.org

Responsable des politiques et des projets | Responsable du tourisme durable

Teresa Pastor - teresa.pastor@europarc.org

Responsable principal : adhésion et programme des parcs transfrontaliers

Nella Sergejeva - nella.sergejeva@europarc.org

Responsable du renforcement des capacités et des communications - Chef de projet LIFE PAME-Europe

Neil McIntosh - neil.mcintosh@europarc.org

Responsable des communications et des opérations

Esther Bossink - esther.bossink@europarc.org

Responsable de la communication et des technologies de l'information

Fernando Pinillos - fernando.pinillos@europarc.org

Responsable de projet : Communication, renforcement des capacités et engagement vis-à-vis du numérique

Sandra Grego - sandra.grego@europarc.org

Chef de projet Interreg Europe GREENHEALTH

Anna Castelli - anna.castelli@europarc.org

Chargée de la communication

Moniek Zwiers (ancienne)

Responsable des finances et de l'administration

Adelina Nagy (actuellement en congé maternité)

Agent administratif

Pia Krämer - pia.kraemer@europarc.org

Chargée des finances

Lakshmy Ramanan - lakshmy.ramanan@europarc.org

Comptable

Katrin Varnhagen

Anton Ogoľcov - anton.ogolcov@europarc.org



Page de couverture : Zone transfrontalière TransParcNet Karkonosze (Pologne-République tchèque). © Sandra Grego

Visite de terrain lors de la conférence EUROPARC. © Vaidas Garla

Page de garde : Camp international des jeunes gardes forestiers 2025 au parc national des forêts du Casentino, en Italie. © Gry Mørk

Imprint

Copyright/éditeur :
Fédération EUROPARC 2026

Éditeurs : Direction de la Fédération EUROPARC

Traductions : EuroMinds Linguistics

Conception graphique :
Václav Hřaba - atelier-hřaba@volny.cz

Tous nos remerciements à tous ceux qui ont contribué à cette édition du rapport annuel.



**Cofinancé par
l'Union européenne**

Co-financé par l'Union européenne.

Les points de vue et opinions exprimés sont ceux de leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement ceux de l'Union européenne ou de CINEA. Ni l'Union européenne ni l'autorité chargée de l'octroi ne peuvent en être tenues pour responsables.



www.europarc.org